CHAPITRE 10

INSTRUMENTS DE COLLECTE

Introduction

Le présent chapitre traite des instruments utillisés sur le terrain pour la collecte de l'information nécessaire pour le calcul des indicateurs recherchés. Ces instruments sont :

- le questionnaire,
- la fiche de relevé parcellaire,
- les manuels d'instructions et
- les tables de conversion des âges.

10.1. Questionnaire

Le questionnaire d'enquête, qui constitue le principal support de l'information à collecter, a été élaboré avec le plus grand soin. Les principales étapes suivantes ont été suivies :

- définition des priorités;
- adaptation et amélioration du questionnaire.

10.1.1. Définition des priorités

Les priorités en matière des données à collecter sur le terrain ont été définies sur base des indicateurs à fournir pour le suivi des progrès eu égard aux objectifs de l' " International Conference on Assistance to African Children" (ICAAC) visés pour la mi-décennie. L'examen de ces objectifs et des indicateurs y afférents a permis de dégager les thèmes prioritaires à inclure dans le questionnaire de l'enquête ENSEF pour le Zaïre actuel. Ces thèmes sont :

- Couverture vaccinale pour les 6 antigènes suivants : diphtérie, rougeole, poliomyélite, tuberculose et tétanos néonatal (immunisation des femmes enceintes et protection des enfants);
- Iodation du sel de ménage;
- Prévalence et mode de traitement des maladies diarrhéiques;
- Allaitement maternel et Alimentation de substitution;
- Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans;
- Accès à la scolarisation et fréquentation scolaire au niveau primaire;
- Accès à l'eau potable;
- Accès à l'assainissement.

Ainsi, les indicateurs tels que la prévalence du tétanos néonatal, les décès dus à la rougeole, la prévalence de la poliomyélite, la déficience en vitamine A, la prévalence de la dracunculose ou Ver de Guinée, etc., n'ont pas été retenus dans l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995 pour deux raisons. Premièrement, le Zaïre n'a pas de programme de lutte contre

l'avitaminose A. Deuxièmement, ces indicateurs ne peuvent être obtenus par enquête à passage unique auprès des ménages. Par contre, ils pourraient être estimés sur base des enquêtes épidémiologiques et hospitalières.

10.1.2. Adaptation et amélioration du questionnaire standard

Le Siège de l'UNICEF à New-York, en collaboration avec l'OMS, le FNUAP, le CDC et l'UNSO, a conçu un questionnaire standard comme support des enquêtes MICS qui devaient être menées dans les pays concernés. Ce questionnaire a fait l'objet d'un examen minitieux en vue de l'adapter au contexte zaïrois. Le paragraphe ci-dessous discute d'abord des points essentiels du questionnaire standard puis, présente le questionnaire utilisé au Zaïre.

a. Le questionnaire standard

Le questionnaire standard est de type précodifié avec des questions directes et comporte 9 modules principaux et 3 modules optionnels.
Les modules principaux sont :

- 1þ Module ménage comprenant l'identification du ménage, les caractéristiques du logement et la composition (femmes et enfants de moins de 15 ans) du ménage;
- 2þ Module eau et assainissement;
- 3þ Module iodation du sel;
- 4þ Module education;
- 5þ Module prévention du tétanos néonatal;
- 6þ Module diarrhée;
- 7þ Module vitamine A;
- 8þ Module immunisation des enfants;
- 9þ Module anthropométrie.

Les modules optionnels sont :

- 1þ Module infections respiratoires aiguës;
- 2þ Module allaitement;
- 3þ Module mortalité avec 2 options :
  - enfants nés-vivants et enfants décédés;
  - survie des 3 dernières naissances.

Le questionnaire standard prévoyait que, d'une part, seuls les enfants de moins de 15 ans, les mères et nourrices devaient être enregistrés et que, d'autre part, une page entière devait être réservée à chaque enfant pour les modules Diarrhée, Vitamine A, Immunisation et Allaitement.

b. Le questionnaire de l'enquête

Le questionnaire de l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995 est une adaptation et une amélioration du questionnaire standard décrit ci-dessus. Cette adaptation, faite par les membres du Comité Technique, à l'occasion de nombreuses séances de travail, a consisté

en la traduction en français du questionnaire standard; en la prise de décisions face aux différentes options; au travail en groupe, et en la mise en commun.

Ainsi, après la traduction du questionnaire standard en français, la langue officielle au Zaïre, afin de faciliter sa compréhension par les membres du Comité Technique et par les Enquêteurs, le Comité Technique, sur base des priorités arrêtées par rapport aux objectifs de la mi-décennie et du questionnaire-standard proposé par le Siège, a pris les décisions suivantes concernant les principes directeurs qui devaient sous-tendre l'élaboration du questionnaire d'enquête :

- le questionnaire devra comporter tous les modules du questionnaire standard, y compris les modules optionnels, à l'exception cependant du module Vitamine A;
- le questionnaire d'enquête devra être précodifié;
- les questions devront autant que possible être formulées et posées telles quelles par tous les enquêteurs;
- aucune traduction en langues nationales ne sera effectuée, chaque enquêteur devant maîtriser la langue locale du site où il devait travailler et être en mesure d'interpréter adéquatement les questions libellées en français, après sa formation;
- des questions supplémentaires pourront être ajoutées à condition d'être d'une utilité évidente et de ne pas alourdir le questionnaire de manière sensible;
- l'ordre des modules devra être respecté, dans la perspective de l'utilisation du programme de saisie et d'analyse qui devait être proposé par le Siège de l'UNICEF;
- les modalités des réponses et les codes y afférents devront être identiques à ceux proposés dans le questionnaire standard;
- des arrangements devront être trouvés de façon à minimiser le volume du questionnaire, notamment en mettant le maximum d'enfants sur une seule page pour un module donné, de manière à éviter l'utilisation des intercalaires ;
- le choix de la méthode des enfants nés-vivants et enfants décédés (méthode de Brass), méthode la plus utilisée pour l'estimation de la mortalité aux jeunes âges.

Trois groupes de travail ont été constitués pour adapter et améliorer le questionnaire standard :

- le groupe démographie qui s'est occupé des modules ménage, eau et assainissement, éducation et mortalité aux jeunes âges;
- le groupe santé qui a traité des modules tétanos néonatal, Immunisation des enfants; Infections respiratoires aiguës et maladies diarrhéiques;
- le groupe nutrition qui a travaillé sur les modules état nutritionnel des enfants (mesures anthropométriques), allaitement et Iodation du sel.

A l'issue des travaux en groupe, une mise en commun a été organisée en séances plénières en vue d' harmoniser les vues et de donner une forme unique au nouveau questionnaire. Module par module, le Comité Technique de l'enquête a abouti au questionnaire d'enquête présenté ci-dessous. Il comporte une page d'avant-garde et 10 modules. La page d'avant-garde comprend l'identification du ménage, le nb d'enquête, la date d'enquête, la taille du ménage, le résultat de l'interview ainsi que l'identification des personnes intervenant sur le questionnaire.

Les dix modules sont :

- Module I : Habitat, eau de boisson, latrines, assainissement du milieu et iodation du sel de cuisine;
- Module II : Composition du ménage;
- Module III: Fréquentation scolaire;
- Module IV : Infections respiratoires aiguës (I.R.A.);
- Module V : Prévention du tétanos néonatal;
- Module VI : Maladies diarrhéiques;
- Module VII : Allaitement maternel;
- Module VIII : Immunisation des enfants;
- Module IX : Etat nutritionnel;
- Module X : Mortalité aux jeunes âges.

Les questions contenues dans ces différents modules permettent de calculer les indicateurs recherchés dans le cadre de l'évaluation de la situation des enfants et des femmes par rapport aux objectifs de la mi-décennie.

REPUBLIQUE DU ZAIRE:

AGENCES DES NATIONS UNIES

- Ministère de la Santé et Famille
- Ministère du Plan et Reconstruction Nationale
- Ministère de l'Agriculture et du Développememt Rural
- Ministère de l'Environnement et Conservation de la Nature
- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel

- UNICEF
- PNUD
- OMS

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE NATIONALE SUR LA SITUATION DES ENFANTS ET DES FEMMES AU ZAIRE EN 1995.

IDENTIFICATION DU MENAGE[1]

01 Strate	/__/
02 Région	/__/__/
03 Sous-strate (Sous-Région ou Ville)	/__/__/
04 Zone	
05 Collectivité	
06 Groupement	
07 Village ou Quartier	/__/
08 Rue....Nþ UH / Parcelle	
09 Nombre de Ménages dans UH / Parcelle	/__/__/
10 Nþ du Ménage	/__/__/

Nþ D'ENQUETE /__/__/ DATE D'ENQUETE: /__/__/__/__/__/__/ TAILLE DU MENAGE /__/__/

Résultat de l'Interview	**Intervenants**
1= Complètement réalisé	**Titre** **Code** **Nom** **Date**
0 = Non Achevé 1= refus 2= absent 3= UH non retrouvée ou détruite 4= autre	1. Enquêteur: /__/__/..... 2. Superviseur: ..... 3. Agent de Saisie: /__/__/.....

[1] Strate correspond à "Milieu de Résidence"; tandis que Sous-strate correspond à "Strate" dans le plan de sondange.

MODULE I: HABITAT, EAU, ASSAINISSEMENT, IODATION DU SEL

HABITAT:

101. Combien de chambres à coucher votre logement compte-t-il? /__/__/

102. Quelle est la nature du Pavement de votre Logement ?
1 = Carrelage 2 = Ciment / Planche 3 = Terre battue / Sol nu 4 = Autre:..... /__/

103. Quelle est la nature de la Toiture de votre logement ? 1 = Tôle de récupération
2= Tôle ondulée 3= Tôle + Plafond 4= Végétaux 5=Tuile / Eternit 6= Autre /__/

104. Quel est votre statut d'Occupation ?
1= Propriétaire 2= Logé par Parents / Amis 3= Locataire 4= Autre:..... /__/

EAU DE BOISSON

105. Quelle est votre source principale d'eau de boisson ?
1 = Robinet installé
2 = Robinet public
3 = Pompe aspirante
4 = Puits protégé / Source aménagée
5 = Puits non protégé / Source non aménagée
6 = Etang, Ruisseau, Rivière, Fleuve
7 = Camion Citerne
9 = Autre :..... /__/

106. Quelle distance vous sépare de cette source ?
1 = Logement / Parcelle
2 = Moins de 100 m
3 = 100 à moins de 500m
4 = 500 m à moins de 1 km
5 = 1 km et plus
9 = NSP /__/

107. Combien de temps mettez-vous pour aller puiser de l'eau à cette source ?
- Nombre de minutes : .....
- 888 = Eau dans la parcelle
- 999 = NSP /__/__/__/

LATRINES

108. Quel type de latrines utilisez-vous habituellement?
1 = Latrines reliées aux égouts publics
2 = Latrines avec fosse sceptique
3 = Latrines avec eau
4 = Latrines avec fosse couverte
5 = Latrines à fosse non couverte
9 = Pas de latrines -------> Passer à Q110 /__/

109. Quelle distance sépare votre logement des latrines?
1 = Logement / Parcelle
2 = Moins de 50 m
3 = 50 m et plus
9 = NSP /__/

ASSAINISSEMENT DU MILIEU

110. Comment le ménage se débarasse-t-il des ordures ménagères? 1= OUI 0= NON

- Services publics	/__/	- Rejet à l'air libre	/__/
- Incinération	/__/	- Cours d'eau	/__/
- Enfouissement	/__/	- Autre	/__/

IODATION DU SEL DE CUISINE

111. Degré d'iodation du sel de cuisine ? 1= Iodé 2= Non iodé 3= Pas de sel -----> Q113
4= Insuffisamment iodé 9 = Non testé /__/

112. Forme de sel ?
1= Granulé 2= En poudre 3= En bloc 4= Autre /__/

113. Fréquence d'utilisation du sel ?
1= Tous les jours 2= De temps à autre 3= Occasion des Fêtes / Réceptions /__/

114. Mode de conservation du sel dans le ménage ?
1= Récipient fermé 2= Dans un sac 3= En vrac à l'air libre 4= Autre

MODULE II : COMPOSITION DU MENAGE

TOUS LES MEMBRES DU MENAGE					- de 5 ans	Personnes de 12 ans et +	Personnes de 15 ans et +
N° d'ordre	Noms et Postnoms	Sexe 1=M 2=F	Date de naissance (jj,mm,aa) 99=jour inconnu 99=mois inconnu 98=né avant 1900 99= année inconnue	Age en années 99=inc.	Age en mois	Etat matrimonial 1= célibataire 2= en union 3= désuni	Niveau d'instruction 00=sans instruction 01= sait lire et écrire 1x= Primaire + classe 2x= Secondaire + classe 3x= Supérieur + classe 99= Indéterminé
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/
		/_/	/_/_/_/_/_/_/	/_/_/	/_/_/	/_/	/_/_/

MODULE III : FREQUENTATION SCOLAIRE

Instructions: **Ce module concerne tous les enfants de 6 à 14 ans révolus** vivant actuellement dans le ménage. Réservez une colonne pour chaque enfant. Inscrivez en haut de chaque colonne le Nþ d'ordre de l'enfant tel que noté dans le module II

QUESTIONS ET MODALITES	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf /__/__/
301. L'enfant a-t-il jamais fréquenté l'école? 1= OUI 0= NON 9= NSP Si 0 ou 9, -----> enfant suivant	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
302. Age d'entrée à l'école primaire ? 05, 06, ..., 10, 11 etc.	/__/__/	/__/__/	/__/__/	/__/__/	/__/__/	/__/__/	/__/__/	/__/__/
303. L'enfant fréquente-t-il présentement l'école (année 94-95)? 1= OUI 0= NON 9= NSP Si 0 ou 9, ------> Q305	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
304. A quel niveau et en quelle année d'étude est-il? Niveau 1= Primaire; 2= Secondaire Année 1; 2; 3; 4; 5; 6.	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/
305. L'enfant fréquentait-il l'école l'année écoulée (année 93-94) 1= OUI 0= NON 9= NSP Si 0 ou 9, -------> enfant suivant	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
306. A quel niveau et en quelle année d'étude était-il ? Niveau: 1=Primaire; 2=Secondaire Année: 1; 2; 3; 4; 5; 6.	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/	/__/ /__/

MODULE IV : I.R.A

Instructions: **Cette partie concerne tous les enfants de moins de 5 ans** vivant actuellement dans le ménage. Chaque colonne est réservée à un enfant. Inscrivez de chaque colonne le numéro de l'enfant tel que noté dans le module II.

QUESTIONS ET MODALITES	NþEnf /__/__/	NþEnf /__/__/	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf /__/__/	NþEnf /__/__/
401. L'enfant a-t-il fait la toux et/ou le rhume ces 15 derniers jours? 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP Si 0 ou 9, -------> Q403	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
402. Quel mode de traitement a-t-il reçu? 1 = Traditionnel 2 = Moderne 3 = T et M 4 = aucun	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/

LA QUESTION 403 CI-DESSOUS CONCERNE TOUTES LES MERES OU NOURRICES D'ENFANTS DE - DE 5 ANS.

QUESTIONS ET MODALITES	Nþ mère /__/__/	Nþ mère /__/__/	Nþ mère /__/__/	Nþ mère /__/__/	Nþ mère /__/__/	Nþ mère /__/__/	Nþ mère /__/__/
403. Lorsque votre enfant a la toux ou le rhume, quels signes vous convainquent à lui faire administrer un traitement? 1 = cité 0 = non cité							
A = Nez bouché	A /__/	A /__/	A /__/	A /__/	A /__/	A /__/	A /__/
B = Ne dort pas / Ne mange pas	B /__/	B /__/	B /__/	B /__/	B /__/	B /__/	B /__/
C = Fait la fièvre	C /__/	C /__/	C /__/	C /__/	C /__/	C /__/	C /__/
D = Respire rapidement	D /__/	D /__/	D /__/	D /__/	D /__/	D /__/	D /__/
E = Respire difficilement	E /__/	E /__/	E /__/	E /__/	E /__/	E /__/	E /__/
F = La maladie a duré longtemps	F /__/	F /__/	F /__/	F /__/	F /__/	F /__/	F /__/
G = Autre : _____	G /__/	G /__/	G /__/	G /__/	G /__/	G /__/	G /__/
H = NSP	H /__/	H /__/	H /__/	H /__/	H /__/	H /__/	H /__/

MODULE V : PREVENTION DU TETANOS NEONATAL

Instructions: **Cette partie concerne toutes les mères rencontrées dans le ménage et ayant des enfants de moins de 5 ans. Inscrivez le nþ d'ordre de la mère en haut de la colonne qui lui est réservée**

QUESTIONS ET MODALITES	Nþ Mère /__/__/	Nþ Mère /__/__/	Nþ Mère /__/__/	Nþ Mère /__/__/
501. Avez-vous une carte ou tout autre document de vaccination? 1= OUI(vu) 2= OUI(non vu) 0= NON 9= NSP Si 0 ou 9 -------> Q504	/__/	/__/	/__/	/__/
502. Lors de la grossesse de votre dernier enfant, aviez-vous reçu la vaccination en injection dans le muscle de l'épaule pour prévenir votre enfant du tétanos? 1= OUI 0= NON 9= NSP Si 0 ou 9 --------> Q 504.	/__/	/__/	/__/	/__/
503. Combien d'injections avez-vous reçues? (Nombre d'injections reçues): 1, 2, 3 et + 9 = NSP Si code = 2 ou 3 ------> mère suivante	/__/	/__/	/__/	/__/
504. Auriez-vous reçu le vaccin antitétanique en injection dans l'épaule à un certain moment avant votre dernière grossesse, ou lors de l'avant dernière grossesse ou entre les grossesses? 1= OUI 0= NON 9= NSP Si 0 ou 9, ------ > mère suivante	/__/	/__/	/__/	/__/
505. Combien d'injections avez-vous reçues? (Nombre d'injections reçues: 1, 2, 3, 4 ...) 9 = NSP	/__/	/__/	/__/	/__/
506. Quand avez-vous reçu la dernière injection? Date en mois et année ---------- Nombre d'années écoulées depuis la dernière injection ----------	/__/__/__/__/ /__/	/__/__/__/__/ /__/	/__/__/__/__/ /__/	/__/__/__/__/ /__/
507. Nombre total de doses (injections) reçues? Résultat Q 503 + Q505 9 = Inconnu	/__/	/__/	/__/	/__/

MODULE VI: MALADIES DIARRHEIQUES

Instructions: **Cette partie concerne les enfants de moins de 5 ans (0 à 59 mois)** vivant atuellement dans le ménage. Chaque colonne est réservée à un enfant. Inscrivez en haut de chaque colonne le numéro de l'enfant tels que noté dans le module II.

QUESTIONS ET MODALITES	NpEnf /__/__/	Np Enf /__/__/	Np Enf /__/__/	Np Enf /__/__/	Np Enf /__/__/	Np Enf /__/__/	Np Enf /__/__/
601. L'enfant a-t-il fait la diarrhée au cours de ces 15 derniers jours?: 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP Si 0 ou 9, ------> enfant suivant	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
602. Quels liquides a-t-il pris pendant la diarrhée? 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP							
A. Lait maternel	A /__/	A /__/	A /__/	A /__/	A /__/	A /__/	A /__/
B. Liquide à base de céréales/soupe	B /__/	B /__/	B /__/	B /__/	B /__/	B /__/	B /__/
C. SSS / Yahourt	C /__/	C /__/	C /__/	C /__/	C /__/	C /__/	C /__/
D. SRO	D /__/	D /__/	D /__/	D /__/	D /__/	D /__/	D /__/
E. Autres laits ou solutions	E /__/	E /__/	E /__/	E /__/	E /__/	E /__/	E /__/
F. Eau avec nourriture	F /__/	F /__/	F /__/	F /__/	F /__/	F /__/	F /__/
G. Eau seule	G /__/	G /__/	G /__/	G /__/	G /__/	G /__/	G /__/
H. Rien du tout	H /__/	H /__/	H /__/	H /__/	H /__/	H /__/	H /__/
603. Durant sa diarrhée, l'enfant a-t-il bu: 1= Beaucoup moins ou rien 2= Presque la même chose 3= Plus que d'habitude 9 = NSP	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
604. Durant sa diarrhée, l'enfant a-t-il mangé ? 1. Rien du tout 2. Beaucoup moins 3. Un petit rien 4. Presque la même chose 5. Plus que d'habitude 9. NSP	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/

MODULE VII: ALLAITEMENT MATERNEL (Pour Enfants DE 0 à 24 mois)

QUESTIONS ET MODALITES	Np Enf /_/_/	Np Enf /_/_/	NpEnf /_/_/	NpEnf /_/_/	NpEnf /_/_/	NpEnf /_/_/
701. Age actuel de l'enfant (en mois: 00 - 24 mois)	/__/__/	/__/__/	/__/__/	/__/__/	/__/__/	/__/__/
702. L'Enfant a-t-il jamais été nourri au sein? 1= OUI 0= NON 9 NSP Si 0 ou 9------> Q705	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
703. Si OUI et si âge < 1 mois: Combien de temps s'est écoulé entre la naissance de l'enfant et son premier contact avec le sein? 1= moins de 6H; 2= 6 à 12 H; 3= 12-24 H 4= Plus de 24H 9= NSP Si oui et si âge > 1 mois ----------> Q 704	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
704. L'Enfant continue-t-il d'être nourri au sein? 1= OUI 0= NON 9= NSP	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
705. Depuis hier à cette heure, l'enfant a-t-il pris quelques choses parmi celles citées ci- dessous ? 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP						
A Vitamine, Eau Minérale, Médicament	A /__/	A /__/	A /__/	A /__/	A /__/	A /__/
B Eau plate	B /__/	B /__/	B /__/	B /__/	B /__/	B /__/
C Eau sucrée, jus de fruits, thé, infusion	C /__/	C /__/	C /__/	C /__/	C /__/	C /__/
D Solution de réhydratation orale	D /__/	D /__/	D /__/	D /__/	D /__/	D /__/
E Lait (frais ou en poudre)	E /__/	E /__/	E /__/	E /__/	E /__/	E /__/
F Tout autre liquide (préciser: .....)	F /__/	F /__/	F /__/	F /__/	F /__/	F /__/
G Nourriture solide ou sémi-liquide	G /__/	G /__/	G /__/	G /__/	G /__/	G /__/
H Seulement le lait maternel	H /__/	H /__/	H /__/	H /__/	H /__/	H /__/
706. Depuis hier à cette heure a-t-on donné à l'enfant quelque chose à boire avec un biberon: 1 = OUI 0= NON 9= NSP	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/

Instructions: **<u>Ce module concerne tous les enfants âgés de 12 à 23 mois</u>** vivant actuellement dans le ménage même si leur mère est absente. Incrivez le Nþ d'ordre de l'enfant tel que noté dans le module II.

QUESTIONS ET MODALITES	NþEnf /_/_/	Nþ Enf. /_/_/	Nþ Enf./_/_/	Nþ Enf./_/_/
801. Y a-t-il une carte de vaccination pour l'enfant ? 1 = OUI(vu) 0 = NON 9 = NSP Si 0 ou 9, ------> Q803	/__/	/__/	/__/	/__/
B.C.G. 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/
DTC1 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/
DTC2 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/
DTC3 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/
VPO1 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/
VPO2 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/
VPO3 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/
VAR 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/	/__/ /_/_/_/_/_/
802. Cicatrice BCG 1 = OUI 0 = NON 9 = Non examiné	/__/	/__/	/__/	/__/
803. L'enfant a-t-il été vacciné contre la tuberculose par une injection dans l'avant-bras gauche qui laisse une cicatrice? 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP	/__/	/__/	/__/	/__/
804. L'enfant a-t-il été vacciné contre la coqueluche, le tétanos et la diphtérie par une injection dans la cuisse? 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP Si 0 ou 9 ----------> Q806	/__/	/__/	/__/	/__/
805. Combien de fois? (Nombre de fois que l'enfant a reçu l'injection) 1, 2, 3 9 = NSP	/__/	/__/	/__/	/__/
806. L'enfant a-t-il reçu la vaccination en goutte pour le prévenir contre la poliomyélite? 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP Si 0 ou 9 ----------> Q 808	/__/	/__/	/__/	/__/
807. Combien de fois? (Nombre de fois que l'enfant a reçu de gouttes) 1, 2, 3 9 = NSP	/__/	/__/	/__/	/__/
808. L'enfant a-t-il reçu la vaccination en injection dans l'épaule pour le prévenir de la rougeole? 1 = OUI 0 = NON 9 = NSP	/__/	/__/	/__/	/__/

MODULE IX: ETAT NUTRITIONNEL

Instruction: **Cette partie concerne les enfants de moins de 5 ans vivant dans le ménage**. Chaque colonne est réservée à un enfant. Inscrivez en haut de chaque colonne le Nþ de chaque enfant tel que noté dans le module II.

QUESTIONS ET MODALITES	Nþ Enf /__/__/	Nþ Enf. /__/__/	Nþ Enf. /__/__/	Nþ Enf. /__/__/	Nþ Enf. /__/__/
901. Poids de l'enfant (en kg)	/__/__/, /__/	/__/__/, /__/	/__/__/, /__/	/__/__/, /__/	/__/__/, /__/
902. Taille de l'Enfant (en cm)	/__/__/__/ , /__/	/__/__/__/, /__/	/__/__/__/, /__/	/__/__/__/, /__/	/__/__/__/, /__/
903. Position du mesurage 1= couché 2= debout	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
904. Périmètre brachial (en cm)	/__/__/, /__/	/__/__/, /__/	/__/__/, /__/	/__/__/, /__/	/__/__/, /__/
905. Existence d'oedèmes 1= OUI 0= NON	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/
906. Résultat 1 = mesuré 3 = refus 2 = absent 9 = autre	/__/	/__/	/__/	/__/	/__/

MODULE X: MORTALITE AUX JEUNES AGES

Instructions: **Ce module concerne les femmes de 15 ans et plus vivant actuellement dans le ménage**. Réservez une ligne à chaque femme. Inscrivez le Nþ d'ordre et le nom de la femme tels que notés dans le module II.

Nþ Femme	Nom de la femme	Age de la femme (en années)	ENFANTS NES VIVANTS								
			Vivant dans le ménage		Vivant ailleurs		Décédés		Nombre total d'enfants		
			Masc	Fém	Masc	Fém	Masc	Fém	M	F	T
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

10.1.3. Spécificités du questionnaire d'enquête

Bien qu'ayant ses racines dans le questionnaire standard, le questionnaire de l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995 comporte cependant certaines spécificités qui lui sont propres.

Concernant l'habitat, outre le nombre de chambres à coucher et la nature du pavement, le questionnaire d'enquête s'intéresse à la nature de la toiture et au statut d'occupation, informations importantes pour l'identification des catégories socio-économiques de la population enquêtée.

Une question sur le traitement des ordures ménagères est ajoutée pour permettre tant soit peu d'appréhender le niveau d'assainissement du milieu.

Concernant le module "iodation du sel de cuisine", des enrichissements sont apportés. Ils concernent la forme, la fréquence d'utilisation et le mode de conservation du sel utilisé. Les informations sur ces variables sont importantes dans l'élaboration du programme de lutte contre la carence en iode à travers le territoire national.

Quant au module "composition du ménage", les améliorations suivantes sont apportées:

- l'extension de l'enregistrement à tous les membres du ménage;
- l'ajout des questions sur l'état matrimonial des personnes de 12 ans et plus et sur le niveau d'instruction des personnes de 15 ans et plus.

Ces informations permettent de mieux caractériser la population enquêtée et favorisent l'analyse des facteurs de risque.

Au module "fréquentation scolaire", est ajoutée la question sur l'âge d'entrée à l'école primaire, pour le calcul du taux d'admission.

Pour ce qui est des infections respiratoires aiguës (I.R.A.), on s'intéresse non seulement à la connaissance par les mères ou nourrices des symptômes, mais également à la prévalence et au mode de traitement.

En ce qui concerne le module "allaitement maternel", une question sur le temps écoulé entre la naissance de l'enfant et son premier contact avec le sein maternel est ajoutée, compte tenu de l'importance de ce premier contact dans le devenir sanitaire et affectif de l'enfant.

Concernant le module "état nutritionnel", les questions sur le périmètre brachial et l'existence des oedèmes sont ajoutées pour compléter les mesures anthropométriques.

Par ailleurs, pour les modules qui portent sur les enfants de moins de 5 ans, une forme adéquate est introduite de façon à recueillir les informations des ménages ayant jusqu'à 8 enfants de moins de 5 ans, sans utilisation d'intercalaires. Enfin, au début de chaque module, des instructions claires sont libellées en vue de permettre à l'enquêteur de sélectionner facilement les personnes éligibles dans le module en question.

10.2. Manuel d'instructions aux enquêteurs

Un manuel d'instructions a été rédigé pour servir de guide aux enquêteurs lors de la collecte des données sur le terrain. Comme dans toutes les enquêtes, ce manuel est conçu de façon à permettre à l'Enquêteur d'avoir une idée générale sur l'enquête à laquelle il est appelé à jouer un rôle déterminant, à se familiariser avec les principales techniques de l'interview et à maîtriser les règles nécessaires au remplissage du questionnaire d'enquête.

Le Manuel de l'Enquêteur est subdivisé en trois chapitres. Le premier chapitre, intitulé "Généralités sur l'Enquête", présente les objectifs, l'échantillonnage, le questionnaire et l'organisation administrative et opérationnelle de l'enquête. Le deuxième chapitre, intitulé Conseils Pratiques, indique le rôle de l'enquêteur, la composition de son dossier, sa méthode de travail, la signification des principaux concepts qu'il aura à manipuler et enfin présente quelques difficultés auxquelles il pourrait avoir à faire face ainsi que les solutions envisagées. Le troisième chapitre, le plus important, concerne la manière de remplir le questionnaire d'enquête.

Pour chaque module, le manuel indique les personnes cibles à enquêter, qu'il s'agisse du ménage dans son ensemble (module I), de tous les membres du ménage (module II) ou d'une catégorie de personnes identifiées selon leur âge (autres modules).

Au niveau de chaque question, un effort particulier a été fait pour lever toute ambiguité et faciliter le travail de l'enquêteur. En effet, le manuel reprend la question telle qu'elle est formulée sur le questionnaire, indique les différentes modalités liées à la question, définit les principaux concepts y attachés, donne les instructions à suivre pour le remplissage adéquat du questionnaire.

10.3. Autres documents de collecte

D'autres documents tels que la fiche et le manuel de recensement de l'habitat et les tableaux de conversion des âges ont été conçus en vue de faciliter le tirage de l'échantillon et le calcul de l'âge sur le terrain.

10.3.1. Fiche et manuel de recensement de l'habitat

En vue de constituer la base de sondage des unités secondaires et permettre le tirage de l'échantillon au deuxième degré par les Enquêteurs, un relevé des unités secondaires (parcelles habitées ou unités d'habitation) devait être effectué au niveau de chaque site. Pour ce faire, une fiche et un manuel ad hoc ont été conçus.

Les fiches de Relevé Parcellaire utilisées en milieu urbain et celles de Relevé des Unités d'habitation d'usage en milieu rural, présentées ci-dessous, étaient conçues de façon à identifier les parcelles et unités d'habitation habitées, à assurer leur numérotation continue et à permettre de tirer facilement les parcelles devant faire partie de l'échantillon. Un manuel reprenant les instructions relatives à la manière de remplir cette fiche a été mis à la disposition de l'enquêteur. Il donne la définition du concept "unité d'habitation" avec toutes ses particularités et décrit la manière de remplir chacune des deux fiches décrites plus haut.

FICHE DE RELEVE PARCELLAIRE

Ville de :..... /__/__/ S/Strate
Zone de :.....
Quartier :.....
Rue de :.....
Point de départ .....

Enquêteur : .....
Date:.....
Contrôléle.....
Par.....
Direction :.....

COTE GAUCHE						COTE DROIT					
Parcelle		Nature		Obser-vations	N° Enquête	Parcelle		Nature		Obser-vations	N° Enquête
N° Ordre	N° Parcelle	H = Habitée	NH = Non Habitée			N° Ordre	N° Parcelle	H = Habitée	NH = Non Habitée		
TOTAL						TOTAL					

Observations

0 = Table de vendeur devant la parcelle.
1 = Débit de boisson (bar, buvette, boîte de nuit).
2 = Boutique, Magasin, Kiosque, Boulangerie.
3 = Garage, Menuiserie mécanique et en bois.
4 = Quado, Horlogerie, Station service
5 = Confection, Coordonnerie.
6. Jardin, Elevage de volaille, Arbre fruitier.
7. Elevage des chèvres, mouton et porcs.
8. Edifices publics (église, école, ciné)
9. Dispensaire, Hôpital, Maternité, Pharmacie.

FICHE DE RELEVE DES UNITES D'HABITATION

Ville de :..... /__/__/ S/Strate
Enquêteur :.....

Zone de :.....
Date :.....

Quartier :.....
Contrôlé le.....

Rue de :.....
Par.....

Point de départ.....
Direction.....

COTE GAUCHE						COTE DROIT					
Parcelle		Nature		Obser-vations	N° Enquête	Parcelle		Nature		Obser-vations	N° Enquête
N° Ordre	Nom du Chef de ménage	H = Habitée	NH = Non Habitée			N° Ordre	Nom du Chef de Ménage	H = Habitée	NH = Non Habitée		
TOTAL						TOTAL					

Observations

0 = Table de vendeur devant la parcelle.
1 = Débit de boisson (bar, buvette, boîte de nuit)
2 = Boutique, Magasin, Kiosque, Boulangerie.
3 = Garage, Menuiserie mécanique et en bois.
4 = Quado, Horlogerie, Station service.
5 = Confection, Coordonnerie.
6. Jardin, Elevage de volaille, Arbre fruitier.
7. Elevage des chèvres, mouton et porcs.
8. Edifices publics (église, école, ciné)
9. Dispensaire, Hôpital, Maternité, Pharmacie.

10.3.2. Tableaux de conversion des âges

Etant donné l'importance de la variable "âge" dans l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995, le Comité Technique a voulu alléger le travail des enquêteurs en fournissant à chacun deux tableaux de conversion des âges, l'un en années pour toutes les personnes identifiées dans le ménage et l'autre en mois pour les enfants de moins de 5 ans. Ces tableaux ont été conçus pour une enquête qui se déroulait au mois de mars 1995.

Le premier tableau comporte deux colonnes et donne l'année de naissance et l'âge atteint dans l'année, obtenu par différence de millésimes. Ici, au lieu de calculer l'âge, l'enquêteur doit simplement chercher dans la première colonne l'année correspondant à l'année de naissance du membre du ménage et lire au regard de celle-ci l'âge atteint de l'intéressé. Cette information aide l'enquêteur, eu égard au mois de naissance de l'enquêté, à déterminer l'âge en années révolues qui doit être inscrit sur le questionnaire. En d'autres termes, si l'enquêté est né avant le mois de mars (mois de l'enquête), l'enquêteur doit inscrire l'âge lu dans la colonne des âges. Mais, si le mois de naissance se situe entre avril et décembre, l'enquêteur doit soustraire 1 de l'âge lu pour obtenir l'âge en années révolus. Il en est de même, mutatis mutandi, dans le cas où l'enquête se déroule en avril. Si le jour de naissance est donné, il doit en être tenu compte dans ce calcul.

Quant au deuxième tableau, la colonne des âges indique directement l'âge en mois révolus, au cas où l'enquête se déroulait au mois de mars 1995. Dans ce cas, l'enquêteur n'a qu'à lire l'âge en mois révolus au regard de la date de naissance qui était libellée en mois et année dans la première colonne. Par contre, au cas où l'enquête se déroulait au mois d'avril, l'enquêteur devait ajouter au chiffre lu le nombre 1 pour obtenir l'âge en mois révolus. Voici ci-dessous les tableaux de conversion des âges utilisés au cours de l'enquête.

TABLEAU DE CONVERSION DES AGES EN ANNEES
(TOUS LES MEMBRES DU MENAGE)

Année de Naissance	Age en années	Année de Naissance	Age en années	Année de naissance	Age en années
1995	0	1963	32	1931	64
1994	1	1962	33	1930	65
1993	2	1961	34	1929	66
1992	3	1960	35	1928	67
1991	4	1959	36	1927	68
1990	5	1998	37	1926	69
1989	6	1957	38	1925	70
1988	7	1956	39	1924	71
1987	8	1955	40	1923	72
1986	9	1954	41	1922	73
1985	10	1953	42	1921	74
1984	11	1952	43	1920	75
1983	12	1951	44	1919	76
1982	13	1950	45	1918	77
1981	14	1949	46	1917	78
1980	15	1948	47	1916	79
1979	16	1947	48	1915	80
1978	17	1946	49	1914	81
1977	18	1945	50	1913	82
1976	19	1944	51	1912	83
1975	20	1943	52	1911	84
1974	21	1942	53	1910	85
1973	22	1941	54	1909	86
1972	23	1940	55	1908	87
1971	24	1939	56	1907	88
1970	25	1938	57	1906	89
1969	26	1937	58	1905	90
1968	27	1936	59	1904	91
1967	28	1935	60	1903	92
1966	29	1934	61	1902	93
1965	30	1933	62	1901	94
1964	31	1932	63	1900	95

TABLEAU DE CONVERSION DES AGES EN MOIS (ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS)

MOIS DE L'ENQUETE : Mars 1995

Mois de naissance	Age en mois	Mois de naissance	Age en mois	Mois de naissance	Age en mois
Mars 95	0	Juillet 93	20	Novembre 91	40
Février 95	1	Juin 93	21	Octobre 91	41
Janvier 95	2	Mai 93	22	Septembre 91	42
Décembre 94	3	Avril 93	23	Août 91	43
Novembre 94	4	Mars 93	24	Juillet 91	44
Octobre 94	5	Février 93	25	Juin 91	45
Septembre 94	6	Janvier 93	26	Mai 91	46
Août 94	7	Décembre 92	27	Avril 91	47
Juillet 94	8	Novembre 92	28	Mars 91	48
Juin 94	9	Octobre 92	29	Février 91	49
Mai 94	10	Septembre 92	30	Janvier 91	50
Avril 94	11	Août 92	31	Décembre 90	51
Mars 94	12	Juillet 92	32	Novembre 90	52
Février 94	13	Juin 92	33	Octobre 90	53
Janvier 94	14	Mai 92	34	Septembre 90	54
Décembre 93	15	Avril 92	35	Août 90	55
Novembre 93	16	Mars 92	36	Juillet 90	56
Octobre 93	17	Février 92	37	Juin 90	57
Septembre 93	18	Janvier 92	38	Mai 90	58
Août 93	19	Décembre 91	39	Avril 90	59

CHAPITRE 11

PREPARATION DE LA COLLECTE

Introduction

Les activités liées à la phase préparatoire de la collecte des données peuvent être regroupées en deux catégories, selon leur aspect technique ou logistique. La première catégorie concerne la préparation technique de l'enquête. La seconde catégorie concerne la préparation matérielle et logistique.

11.1. Préparation technique

La préparation technique de l'enquête a consisté au recrutement et à la formation des enquêteurs, à la réalisation d'une enquête-pilote, à l'affinement des outils de collecte et à la sélection finale des enquêteurs.

11.1.1. Recrutement et Formation des Enquêteurs

a. Recrutement des enquêteurs

Le recrutement de tous les enquêteurs devant oeuvrer à travers le territoire national a été réalisé à Kinshasa, la capitale du pays, en début février 1995. Pour ce faire, un appel d'offre de service avait été lancé auprès des Ministères et Institutions Publiques engagés dans la réalisation de l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995, et ce, afin de ne retenir comme enquêteur que des personnes connues des membres du Comité Technique.

Pour faire acte de candidature, les personnes intéressées devaient adresser une lettre à la coordination de l'enquête et y annexer un curriculum vitae détaillant l' expérience en matière d'enquête et le niveau d'instruction atteint. A la suite de cet appel d'offre, 126 dossiers ont été reçus. Un tri rapide a permis de retenir 70 candidats qui ont fait au moins 6 ans post-primaires et ayant une expérience en matière d'enquête auprès des ménages. Les 70 candidats ont passé une interview devant un groupe de 3 ou 4 membres du Comité Technique, sur des questions se rapportant à leur qualification, aux fonctions exercées actuellement, à la connaissance géographique du pays, à l'expérience en matière d'enquête, aux aptitudes linguistiques, à la disponibilité actuelle et future, à l'esprit d'initiative devant un problème pratique donné, à leur préférence pour une région particulière et au consentement quant aux conditions générales de rémunération proposées.

A l'issue des interviews, et après délibération, 55 candidats furent retenus pour suivre la formation. Il convient de souligner ici le fait que certains candidats ont désisté à cause du niveau de rémunération jugé non satisfaisant par rapport au travail à accomplir et aux difficultés de terrain. D'autres candidats ont renoncé à l'enquête pour cause

d'indisponibilité durant la période envisagée. Un grand nombre par contre, a été éliminé par manque d'expérience comme enquêteur.

b. Formation des enquêteurs

Le séminaire de formation des candidats enquêteurs a été organisé au Centre Bondeko à Kinshasa Limete. Tous les séminaristes s' y sont retrouvés sous le régime de semi-internat. Le Centre a mis à la disposition des séminaristes une grande salle de conférences qui servait d'auditoire pour les exposés magistraux et des paillottes pour les travaux en petits groupes.

Cette formation était assurée par les membres du Comité Technique composé des médecins, statisticiens, démographes, nutritionnistes et des spécialistes de l'eau et assainissement.

La formation a porté sur les aspects généraux de l'enquête, les techniques d'interview, les instructions relatives au remplissage du questionnaire, les techniques de recensement de l'habitat (relevé parcellaire dans les villes et relevé des unités d'habitation en milieu rural), le procédé de tirage de l'échantillon au second degré et la lecture des cartes topographiques.

La méthodologie adoptée lors de la formation consistait en des exposés magistraux suivis immédiatement des discussions et des exercices en salle. Ensuite, étaient organisés des exercices pratiques sur le remplissage du questionnaire et des fiches de recensement de l'habitat.

Le matériel didactique pour assurer la formation était constitué essentiellement du questionnaire et du manuel de l'enquêteur, de la fiche et du manuel de relevé parcellaire ainsi que des instruments de mesure que les enquêteurs devaient manipuler sur le terrain, en l'occurrence la balance, la micro-toise, le ruban métrique et le kit d'iodation du sel.

Le séminaire de formation s'est étallé sur 5 jours, dont trois jours ont été consacrés essentiellement aux exposés et discussions et deux jours aux démonstrations et exercices. L'horaire journalier allait de 8h 30' à 16h 30' comme indiqué dans le programme ci-dessous (tableau T.11.01.) :

T.11.01. : Programme de formation des Enquêteurs

Jour	Heure	Sujet	Intervenant
Mercredi 22/02/95	10h00 - 11h00 11h00 - 12h30 12h30 - 13h30 13h30 - 14h30 14h30 - 16h00	Introduction Manuel Enq: Généralités Séance d'ouverture Manuel Enq.: Module I Manuel Enq. : Module II	MASALA,SANKARA BUNGU - BUNGU MAKAYA
Jeudi 23/02/95	08h30 - 10h00 10h00 - 10h30 10h30 - 12h30 12h30 - 13h30 13h30 - 15h00 15h00 - 16h00	Manuel Enq. : Modules IV et V Pause Manuel Enq. : Modules VI et VIII Pause Manuel Enq. : Module IX et VII Manuel Enq. : Module III	Dr PALUKU - Dr PALUKU - BIKANGI NKOYO
Vendredi 24/02/95	08h30 - 09h15 09h15 - 10h30 10h30 - 11h00 11h00 - 12h30 12h30 - 13h30 13h30 - 16h00 16h15 - 17h00	Manuel Enq : Module X Relevé parcellaire et Tirage de l'échantillon au 2è degré Pause Exercices en salle Pause Exercices pratiques sur terrain Séance de clôture	MAKAYA KINAVWIDI
Samedi 25/02/95	08h00 - 10h30 10h30 - 13h00	Discussions en groupe Révision des instructions sur le remplissage du questionnaire	
Lundi 27/02/95	08h30 - 12h00 12h00 - 14h00 14h00 - 16h00	Revision sur la prise des mesures anthropométriques Pause Exercices sur la prise des mesures anthropométriques	

11.1.2. Enquête pilote

a. Objectifs

L'enquête pilote menée dans le cadre de l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995 visait les objectifs spécifiques suivants:

- tester le questionnaire, c'est-à-dire sa forme, son maniement, la formulation et la succession des questions;
- tester le manuel de l'enquêteur, plus exactement la clarté des concepts y définis, la clarté des instructions relatives au remplissage du questionnaire en général et de certaines variables en particulier (exemple : la détermination de l'âge, l'identification des personnes cibles pour chaque module);

- tester la compréhension par les enquêteurs des instructions reçues quant à la manière d'entrer en contact avec le ménage à enquêter, la manière de poser des questions et de transcrire les réponses, l'habileté à trouver des solutions judicieuses face à certains problèmes ou cas spécifiques;
- tester la maîtrise par les enquêteurs de la prise des mesures anthropométriques;
- évaluer l'attitude de la population face à cette enquête;
- expérimenter la pratique du relevé parcellaire et du tirage de l'échantillon au second degré par les enquêteurs eux-mêmes.

Globalement, l'enquête pilote devait donner aux différents intervenants une excellente occasion de se familiariser avec les conditions de terrain.

b. Choix des sites de l'enquête pilote

Afin que les enquêteurs soient confrontés à différentes situations, l'enquête pilote s'est déroulée sur deux sites, l'un rural et l'autre urbain. Le premier site regroupait 10 villages de la zone de Kasangulu dans la région du Bas-Zaïre, tandis que le second était formé de 27 rues de la zone de Ngaba dans la ville de Kinshasa.

Le choix des sites pilotes a été dicté par deux raisons. D'abord, compte tenu du temps et des moyens disponibles, le site rural devait être proche de la ville et accessible par véhicule. Ensuite, les sites pilotes ne devaient pas faire partie de l'échantillon retenu pour l'enquête proprement dite. Avant de se fixer sur les sites pilotes, une mission exploratoire a été effectuée par deux membres du Comité Technique.

c. Déroulement de l'enquête pilote

L'enquête pilote s'est déroulée en deux jours. Tous les enquêteurs ont travaillé, le premier jour en milieu rural et le deuxième jour, en milieu urbain. Vingt-sept équipes de 2 enquêteurs ont été constituées et chaque groupe de 5 équipes était encadré par un Superviseur, membre du Comité Technique. Le travail proprement dit commençait par le relevé parcellaire/relevé des unités d'habitation et le tirage de l'échantillon et se terminait par les interviews. Chaque enquêteur devait visiter au moins 2 ménages en milieu urbain comme en milieu rural.

Dans l'ensemble, l'enquête pilote s'est déroulé sans encombre et l'on a pu tirer des leçons qui ont permis d'enrichir ou d'affiner les outils de collecte.

11.1.3. Affinement des outils de collecte

Après l'enquête pilote, deux jours ont été consacrés à une formation supplémentaire, afin de tirer les leçons de cette opération.

L'enquête pilote a permis de se rendre compte que dans l'ensemble, le questionnaire était facile à manipuler, et que les questions étaient claires et se succédaient

correctement. Cependant, un certain nombre de failles ont été révélées dans le module II, failles relatives à l'identification des questions concernant tous les membres du ménage et celles ne concernant que certains groupes particuliers notamment l'état matrimonial et le niveau d'instruction. De même, il s'est avéré qu'il n' y avait pas assez d'espace pour recueillir les renseignements de tous les enfants éligibles au niveau de certains modules. Par ailleurs, certaines instructions laissaient des confusions dans la tête des enquêteurs, spécialement celles relatives au numéro d'ordre dans le ménage et celles portant sur la détermination de l'âge des personnes enquêtées. De même, le relevé parcellaire et le tirage de l'échantillon se sont avérés des tâches difficiles pour certains enquêteurs.

Sur base de toutes les observations formulées par les enquêteurs et les défaillances relevées sur les questionnaires remplis, les modifications suivantes ont été apportées sur le questionnaire et dans le manuel d'instructions :

S'agissant de la page d'identification, le numéro d'enquête, la date de l'enquête, et la taille du ménage ont été mis en évidence. Au module II, "composition du ménage", une ligne de démarcation a été ajoutée , indiquant que telle colonne concerne tous les membres du ménage ou seulement les moins de 5 ans, les 12 ans et plus ou les 15 ans et plus. De même, d'autres colonnes ont été ajoutées aux modules III, IV, VI, VII et IX , de façon à pouvoir enregistrer les renseignements du plus grand nombre d'enfants possible.

En plus, les imprécisions sur l'estimation de l'âge, révélées lors de l'enquête pilote, ont conduit à l'élaboration des tableaux de conversion des âges, l'un en années pour tous les membres du ménage et l'autre en mois pour les enfants de moins de 5 ans. Ces tableaux devaient être adaptés selon la date de naissance, si elle était connue, et la date de l'enquête.

Par ailleurs, les difficultés d'ordre linguistique rencontrées par les Enquêteurs ont renseigné qu'il fallait envoyer les enquêteurs de préférence dans les sites où ils pouvaient s'entretenir avec la population dans une langue nationale qu'ils maîtrisent .

Enfin, l'enquête pilote a fourni des indications sur la durée moyenne des interviews (50 minutes), la nécessité d'un guide connu de la population à enquêter, l'importance d'une trousse pharmaceutique sur le terrain, les dispositions administratives à prendre (contacts obligatoires avec les autorités locales), la mise au point d'un système de communication, la nécessité d'une sensibilisation préalable et sur les problèmes d' eau potable et d' éclairage en milieu rural.

Après avoir apporté les modifications nécessaires au questionnaire et au manuel de l'enquêteur, une révision générale portant sur les instructions relatives au remplissage du questionnaire a été organisée en vue d'aplanir tous les doutes, en insistant plus particulièrement sur les faiblesses relevées chez les enquêteurs.

11.1.4. Sélection finale des enquêteurs

Un test final et une interview ont permis de retenir, en définitive, 40 enquêteurs et 3 réserves. Le test écrit a porté sur le remplissage d'un questionnaire-ménage sur base de quelques informations fournies de façon désordonnée. Il visait essentiellement le remplissage du module II portant sur les membres du ménage et l'identification des personnes cibles pour les autres modules. L'interview quant à elle a insisté sur les aptitudes tant physiques qu'intellectuelles des candidats, leur connaissance du terrain et l'acceptation des conditions de travail proposées. Ainsi, les enquêteurs retenus provenaient essentiellement du Programme Elargi de Vaccination (PEV), de l'Institut National de la Statistique (INS), du Centre National de Planification de Nutrition Humaine (CEPLANUT), du Ministère du Plan et de la Direction de la Planification de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.

11.1.5. Dernières recommandations avant le départ sur le terrain

Avant le déploiement sur le terrain, une réunion technique a regroupé tous les enquêteurs autour du Comité Technique afin de tracer avec chacun d'entre eux l'itinéraire à suivre pour accéder aux sites d'enquête et de recevoir les dernières recommandations. Une note technique relative à celles-ci leur a été distribuée. (Cette note est placée en annexe du présent rapport).

11.2. Préparation matérielle et logistique

La préparation matérielle et logistique a porté sur l'information et la sensibilisation des populations, l'acquisition du matériel de terrain et la planification du mouvement des Enquêteurs et Superviseurs sur le terrain.

11.2.1. Information et Sensibilisation des populations

En vue d'obtenir le concours des autorités politico-administratives et la collaboration de la population, une sensibilisation conséquente a été organisée avant de réaliser l'enquête sur le terrain. Cette sensibilisation a été menée suivant deux axes, à savoir, la sensibilisation par la structure de l'enquête elle-même et la sensibilisation par les médias.

a. Sensibilisation par la structure de l'enquête elle-même

Les actions suivantes ont permis de réaliser cette sensibilisation :

- les rencontres techniques au Ministère du Plan pour expliciter à l'Autorité policico-administrative l'opportunité de l'enquête;
- la réunion du 29 décembre 1994 au cours de laquelle les Ministères impliqués et certaines agences de l'ONU ont été informés de l'organisation de l'enquête et invités à y contribuer, d'une façon ou d'une autre;
- les messages d'information essentiellement par phonies envoyés aux Gouverneurs des Régions pour les informer de l'organisation de l'enquête.

- les mission des responsables des sous-bureaux de l'UNICEF dont le but était d' expliciter et de préciser auprès des Gouverneurs des Régions l'opportunité et les termes de l'enquête;
- les missions de sensibilisation, similaires à celles des responsables des sous-bureaux UNICEF, organisées à partir de Kinshasa, dans les régions non couvertes par ceux-ci.

b. La sensibilisation par les medias

La sensibilisation par les medias a été coordonnée par la Section Mobilisation Sociale de l'UNICEF sur base d'un communiqué de Presse signé par le Vice-Ministre du Plan. Ce communiqué a été régulièrement diffusé à la radio et à la télévision zaïroises pendant deux semaines avant le déploiement des enquêteurs sur terrain. Le même communiqué a été amplifié avec différents commentaires par la presse écrite tant zaïroise qu'internationale. Les quelques coupures de journaux ci-dessous témoignent de la forte sensibilisation réalisée à cet effet.

COUPURES DE PRESSE

LE PHARE N° 423 du 17 mars 1995

Dans une enquête inédite

Unicef veut regarder l'enfant Zaïrois au fond des yeux

Dans le cadre du suivi des progrès vers les objectifs de la décennie mondiale de l'enfance, l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) a initié une enquête sur la situation des enfants et des femmes au Zaïre en 1995. Stratifiée, sur un échantillon représentatif de 4.500 ménages, l'enquête s'effectue par sondage aléatoire sur un échantillon réparti sur 100 sites (villages et secteur urbains) à travers le pays. Au total, cinq domaines de la vie quotidienne sont couverts. Il s'agit de la santé des enfants de moins de 5 ans, leur état nutritionnel, l'habitat, l'eau et l'assainissement, la fréquentation scolaire ainsi que la mortalité dans l'enfance.

S'agissant de la santé, l'Unicef se préoccupe notamment des causes principales de la morbidité, des maladies de l'enfance, de la couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois, de la couverture vaccinale des femmes enceintes. En ce qui concerne l'état nutritionnel, l'enquête vise à connaître la prévalence de la malnutrition chronique, le mode d'allaitement des nouveaux-nés et des nourrissons. Pour ce qui est de l'habitat, l'eau et l'assainissement, l'enquête s'intéresse notamment au confort de l'habitat, à l'aération au niveau de promiscuité du logement, à la provenance de l'eau de boisson, à l'accès à des infrastructures d'assainissement, au traitement des ordures ménagères.

Quant à l'éducation, les enquêteurs se préoccupent du niveau de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 14 ans, du niveau et des causes des abandons scolaires, du niveau d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus. Dans leur démarche, les enquêteurs ont comme partenaires les ministères du plan et reconstruction nationale, de la santé, de l'agriculture, de l'environnement et de la conservation de la nature, de l'enseignement primaire et secondaire. Des partenaires internationaux sont également associés à l'enquête. Il s'agit du PNUD (programme des Nations Unies pour le développement), de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et de l'Unesco (organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

"Nous sollicitons le concours et la collaboration de la population et des autorités tant civiles que militaires au cours de cette enquête", affirme-t-on à l'Unicef. Où l'on précise que les enquêteurs sont munis d'un ordre de mission, d'un T-Shirt et d'une Casquette avec effigie Unicef.

G. Kadima

Le Palmares, n° 370 du 22/03/1995

Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes au Zaïre en 1995

Jeef Tshimanga

La situation globale des enfants et des femmes au Zaïre est de plus en plus préoccupante, pendant cette période de crise sociale que traverse tout le pays. Ils sont très nombreux les femmes et les enfants zaïrois en proie à de différentes maladies, dont le sida, la malnutrition, etc. Des voies et moyens doivent être trouvés en vue d'améliorer tant soit peu cette situation. Dans le cadre du programme de coopération Zaïre - Unicef, une enquête nationale vient d'être lancée pour recueillir les données indispensables à une bonne planification des actions d'assistance et de développement social du pays.

Durant trois semaines, depuis le 18 mars 1995, les enquêteurs vont parcourir toutes les sous-régions du pays. Basée sur un sondage et un échantillon représentatif de 4.500 ménages répartis sur 100 sites (villages et secteurs urbains), cette enquête vise à vérifier le progrès rempli par le Zaïre dans le domaine du développement social. Par rapport à la mise en oeuvre des objectifs du Sommet mondial de l'Enfance (septembre 1990) et de la Conférence de Dakar (novembre 1992) sur les stratégies africaines pour atteindre ces objectifs.

La réussite de cette enquête, qui mérite d'être encouragée, dépend de la facilité nécessaire que des autorités civiles, militaires et traditionnelles et surtout la population doivent accorder aux enquêteurs. C'est du moins le souhait des promoteurs et des collaborateurs impliqués dans la réalisation de cette enquête : les ministères du Plan et Reconduction nationale, de la Santé, de l'Agriculture, de l'Environnement et Conservation de la Nature, de l'Enseignement Primaire et Secondaire, des Agences des Nations Unies l'Unicef, le Pnud, l'Oms, la Fao et l'Unesco. ■

La Tempête des Tropiques N° 310 du mardi 20 mars 1995

Situation des enfants et des femmes au Zaïree en 1995

L'Unicef évalue pour préparer l'avenir

Dès ce 18 mars commence l'enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes au Zaïre en 1995 à travers toutes les régions, indique un communiqué de l'Unicef-Zaïre. Ce travail permettra, à en croire les promoteurs aux différentes équipes de recueillir les données indispensables à une bonne planification des actions d'assistance et de développement du pays. Il faut situer cette étude dans le cadre de la coopération Zaïre-Unicef, signale également la note précitée.

Il s'agira, pour cette enquête d'une durée de trois semaines, de vérifier le progrès accompli par le Zaïre par rapport à la mise en oeuvre des objectifs du sommet mondial de l'enfance (septembre 1990) et de la Conférence de Dakar (Novembre 1992) sur les stratégies africaines pour atteindre les objectifs. Le sommet mondial de l'enfance avait préconisé certaines priorités d'ici l'an 2000 dans le souci d'améliorer la santé, la nutrition et l'éducation de millions d'enfants dans le monde en développement, entre autres réduire de moitié la malnutrition et d'un tiers la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans; juguler d'importantes maladies de l'enfance.

Cette enquête, aux yeux de plusieurs observateurs, revêt un caractère important d'autant plus qu'elle s'intéresse à l'avenir d'une frange non négligeable de la population. On comprend dès lors pourquoi l'Unicef demande aux autorités civiles militaires et traditionnels et surtout à la population d'accorder aux enquêteurs qui seront munis d'un ordre de mission, d'un T-shirt ou d'une casquette Unicef, toute facilité nécessaire à l'accomplissement de cette délicate mission. 4.500 ménages répartis sur 100 sites (villages et secteurs urbains) à travers le pays constituent l'essentiel de cet échantillon représentatif pour cette enquête qui se fera par sondage.

En plus d'autres Agences de Nations unies, PNUD, OMS, FAO et Unesco impliquées dans la réalisation de cette enquête, certains ministères zaïrois ont aussi apporté leur contribution à savoir Plan et Reconstruction nationale, Santé, Agriculture, Environnement et Conservation de la Nature, Enseignement primaire et secondaire.

Martin Mukanla

La Préférence Plus, N° 533 du 23/03/1995

L'Unicef initie une enquête sur la situation des enfants et des femmes au Zaïre

Dans le cadre du programme de coopération Zaire-Unicef, une enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes au Zaire en 1995 vient d'être organisée. Couvrant toutes les Sous-régions du pays, elle est menée en collaboration avec différents ministères, notamment celui du Plan, de la Santé, de l'Agriculture, Environnement et Conservation de la nature, Enseignement primaire et secondaire. Des enquêteurs sélectionnés par l'Unicef-Zaïre, munis chacun d'un T-Shirt ou d'une casquette portant la marque Unicef pour mieux être identifiés par la population cible sont déjà sur le terrain depuis le samedi

Trois semaines durant les enquêteurs vont vérifier, mieux toucher du doigt, les progrès accomplis au Zaïre dans la protection infantile et maternelle ainsi que dans la promotion de la femme en général, face aux objectifs définis par le sommet mondial pour les enfants le 29 et 30 septembre 1990 à New-York, et la Conférence de Dakar sur les stratégies africaines pour atteindre lesdits objectifs en novembre 1992.

Cette tâche combien urgente et importante si l'on sait que les statistiques fiables font toujours défaut au Zaïre depuis les pillages sauvages que ce pays a connu à partir

les régions (11 régions) du pays.

échantillon représentatif de 4 500 ménages répartis sur 100 sites (villages, cités et villes) du pays. La méthode utilisée par ces experts est celle de sondage.

A la fin de cette enquête, les différentes équipes seront en mesure de rassembler toutes les données indispensables à une planification rationnelle des actions d'assistance et de développement social du pays. Quitte aux autorités tant civiles, militaires que traditionnelles et surtout à la population concernée par cette enquête d'accorder aux enquêteurs toutes les facilités requises nécessaires à l'accomplissement de cette mission combien noble.

Le Soft, N° 322 du 20/03/95

SOCIETE

Lancement à l'UNICEF d'un programme d'évaluation de la situation de l'enfant

L'UNICEF-Zaïre a entamé, depuis samedi 18 mars une enquête sur la situation des enfants et des femmes au Zaïre. Cette enquête qui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre l'UNICEF et le Zaïre s'étendra sur tout le territoire national. L'opération prévue pour une durée de trois semaines vise à évaluer le progrès accompli par le Zaïre en rapport avec la mise en oeuvre des objectifs du Sommet mondial de l'enfance de 1990 et de la Conférence de Dakar de 1992 sur les stratégies africaines en matière d'amélioration des conditions de l'enfant et de la femme.

L'enquête sera effectuée par sondage sur un échantillon représentatif de 4.500 ménages répartis sur 100 sites, villages et secteurs urbains. L'UNICEF a déployé cette vaste entreprise pour recueillir des données indispensables à une bonne planification des actions d'assistance et de développement social du pays. Pour permettre à la population et aux enquêtés d'identifier les enquêteurs, ces derniers seront vêtus d'un tee-shirt et d'une casquette UNICEF. Lors de la journée de réflexion organisée en décembre 1994 au [illegible] Wallonie Bruxelles, le représentant de l'UNICEF au Zaire, Steven Ellen, avait reconnu que quatre ans après l'adoption des objectifs visant à réduire la mortalité, la malnutrition, les maladies et les infirmités parmi les enfants du monde, la majorité des pays sont sur le point de les atteindre. Mais il est évident que les conflits armés fréquents sur le continent africain compromettent les efforts investis dans ce domaine.

Deux millions de tués. Dans ces conflits, les principales victimes sont les enfants. La tragédie des enfants du Rwanda constitue le plus récent épisode d'une série de catastrophes analogues. Durant la dernière décennie, l'UNICEF a dénombré 2 millions d'enfants tués dans les guerres, 5 millions d'enfants infirmes et 5 autres millions d'enfants réfugiés. Plus silencieuse, la marginalisation économique des familles bien plus nombreuses ne favorisent pas l'intégration des millions d'enfants dans l'appareil social. On regrette que le Sommet mondial sur le développement social tenu dernièrement à Copenhague n'ait pas proposé des solutions pratiques à ces fléaux. En ce qui concerne le l'année passée indique que la situation des enfants s'est améliorée. Un net progrès se dégage quant au taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Mais cela n'exclut pas les graves menaces qui fragilisent la vie des enfants dans notre pays. Dans le domaine de la nutrition, 15 pc de nouveaux-nés présentent une insuffisance pondérale. Quarante-trois pc d'entre eux ont un retard de croissance modéré ou grave. La vulgarisation des vaccins n'a pas fait d'énormes progrès. Aujourd'hui, 43 pc seulement de nouveaux-nés sont vaccinés contre la BCG, 29 contre le DTC, 29 pc contre la polio et 33 pc contre la rougeole.

MUKEBAYI NKOSOR

par bateau. Certains enquêteurs ont dû prendre un petit porteur ou combiner plusieurs de ces moyens pour passer d'un endroit à un autre.

Dans les régions où se trouvent les sous-bureaux UNICEF, les Responsables étaient invités à faciliter le déploiement interne des enquêteurs vers les sites en mettant à leur disposition des véhicules ou d'autres facilités. Ailleurs, les enquêteurs recevaient un montant forfaitaire pour financer ces voyages internes.

c. L'obtention des titres de voyage

Il s'agit ici des attestations de voyage et des billets d'avion. Afin d'assurer la sécurité de l'enquêteur sur le terrain, compte tenu de la situation socio-politique du moment et de l'importance des distances à parcourir, les organisateurs de l'enquête ont fourni aux enquêteurs deux attestations de route conséquentes. La première attestation est l'ordre de mission signée conjointement par les Secrétaires Généraux au Plan, à l'Intérieur et à la Défense Nationale. De cette façon, les enquêteurs avaient l'aval de la hiérarchie nationale des deux principales structures de contrôle en région, à savoir la Territoriale et l'Armée. La seconde attestation est celle signée et délivrée par le Représentant de l'UNICEF demandant à tous les partenaires de venir en aide aux enquêteurs en cas de besoin. Outre ces deux attestations, chaque enquêteur devait porter sur lui un T-Shirt et un Képi UNICEF pour être reconnu facilement par la population et les autorités. Les billets d'avion étaient obtenus avec l'appui du service "voyages" de l'UNICEF et ils étaient achetés dans les différentes compagnies privées qui organisent les vols à l'intérieur du pays.

d. La programmation des départs

Les départs sur le terrain étaient rigoureusement programmés de façon à concentrer les voyages vers une même date. Tous les voyages devaient se faire en 5 jours en commençant par les enquêteurs qui devaient se rendre vers des lieux desservis une fois par semaine ou une fois tous les quinze jours par les rares compagnies aériennes y opérant (souvent une seule compagnie). Les réservations de places ont été faites sur cette base.

e. Les moyens de télécommunications

Pour assurer le contact entre la coordination de l'enquête et les enquêteurs et ainsi pouvoir suivre le mouvement de ces derniers, la phonie était le seul moyen de télécommunication envisagé bien qu'il ait présenté deux limites majeures, à savoir : 1° les phonies sont essentiellement des propriétés privées, et donc d'un accès très limité et payant et 2° la plupart des sites ruraux de l'enquête sont des localités dépourvues de phonie. Face à ces contraintes, les organisateurs de l'enquête ont recommandé aux enquêteurs d'utiliser le système de télécommunication de l'UNICEF à travers ses phonies basées dans ses sous-bureaux régionaux, celui du Ministère du Plan dont les divisions régionales sont pourvues de phonies et celui des missions catholiques et protestantes et autres ONGs qui disposent des phonies privées, afin de communiquer avec la coordination de l'enquête qui était basée à Kinshasa, la capitale du Zaïre.

CHAPITRE 12

DEROULEMENT DE LA COLLECTE

Introduction

Ce chapitre comprend trois sections. La première traite du déploiement des enquêteurs et de la couverture des sites. La deuxième décrit le travail des enquêteurs et la troisième aborde les aspects relatifs au suivi des enquêteurs sur le terrain.

12.1. Déploiement des enquêteurs sur le terrain et couverture des sites

La présente section traite successivement des départs des enquêteurs de Kinshasa, leur déploiement vers les sites de travail et la couverture des sites.

12.1.1. Les départs des enquêteurs de Kinshasa

Prévus en 5 jours, les départs des enquêteurs, de Kinshasa vers leurs sites de travail, se sont étalés sur 10 jours, soit du 18 au 27 mars 1995. Au total, 35 enquêteurs sur 40 ont voyagé par avion et seulement 4 par véhicule, le 40 ème étant resté à Kinshasa. La Coordination de l'enquête a tenu à accompagner systématiquement les enquêteurs à l'aéroport afin d'une part, de s'assurer qu'ils ont effectivement voyagé avec tout le matériel d'enquête et, d'autre part, de les assister dans les formalités d'embarquement. C'était également l'occasion de remettre aux enquêteurs une partie consistante des frais de participation à l'enquête pour s'assurer qu'ils n'allaient pas sur terrain sans ressources.

La plupart des enquêteurs étaient reçus à leur premier lieu de débarquement, par les Responsables des sous-bureaux UNICEF ou les Autorités locales qui avaient été préalablement informés de l'arrivée des enquêteurs.

12.1.2. Déploiement des enquêteurs et couverture des sites

Les enquêteurs qui sont arrivés directement à leur premier site se sont mis au travail dès leur arrivée. Ceux qui devaient poursuivre le voyage, ont emprunté qui un petit porteur, qui un camion, qui une moto, qui un vélo, qui une pirogue pour atteindre le site de travail. Certains ont dû marcher à pied pour atteindre leur premier site. Les enquêteurs qui, après avoir terminé leur premier site, devaient se rendre au deuxième ou au troisième site ont procédé de la même manière.

Sur les cent sites échantillonnés, 98 ont été effectivement atteints. L'un des deux sites non couverts est situé dans la Sous-Région du Sankuru, Région du Kasaï Oriental. Au moment de l'enquête, ce site était inaccessible (pont cassé). Il a dû, avec l'accord du Superviseur, être remplacé par un autre de la même collectivité. Le second site non atteint est situé dans la région du Shaba, Sous-Région de Lualaba. Ce site n'a pas été remplacé parce que l'enquêteur avait

épuisé ses frais de déplacement après avoir couvert les deux premiers sites. Le message phonique envoyé à la coordination de l'enquête pour l'informer de la situation et obtenir les instructions conséquentes n'est jamais parvenu à destination. Ainsi, après une longue attente stérile, l'enquêteur s'est décidé à regagner Kinshasa.

Il convient de signaler que deux sites de la Région de l'Equateur n'ont pas été atteints par l'enquêteur qui y était affecté, parce qu'il avait oublié à Kinshasa sa carte topographique des sites à enquêter. L'enquêteur en question avait choisi lui-même un village dans chacune des zones concernées. Mais le Comité Technique a déconsidéré les données provenant de ces villages et par souci de rigueur, il a dépêché un autre enquêteur pour réaliser les interviews dans les sites effectivement échantillonnés. Tout compte fait, 99 sites dont 98 échantillonnés et un remplacé, ont réellement été couverts par l'enquête.

Le Comité Technique avait prévu un certain nombre de moyens de contrôle pour s'assurer que les enquêteurs atteindraient effectivement leurs sites. Il s'agit notamment :

- des visas des autorités locales sur les ordres de mission;
- du recueil par phonie des informations sur les itinéraires des enquêteurs et sur l'état d'avancement des travaux;
- de l'identité des Guides engagés sur le terrain et
- de la décharge signée par ces Guides certifiant qu'ils ont perçu la prime de participation au travail prévue à cet effet.

Dès leur retour du terrain, les enquêteurs étaient reçus individuellement par le Comité Technique pour faire le bilan de leur mission. C'est au cours de cette séance de travail que le Comité procédait aux vérifications nécessaires.

12.2. Activités des enquêteurs sur le terrain

Les activités suivantes étaient dévolues aux enquêteurs sur le terrain : le recrutement d'un guide (assistant), le relevé parcellaire et le tirage de l'échantillon final, les interviews auprès des ménages, la prise des mesures anthropométriques et la rédaction du rapport de terrain.

D'une façon globale, tous les enquêteurs ont réalisé les tâches qui leur avaient été assignées. La lecture critique de quarante rapports de terrain rédigés par les enquêteurs résume le déroulement de leurs activités sur le terrain.

12.2.1. Accès au site et prise de contact

L'accès au premier site ainsi que le déplacement entre les différents sites étaient relativement faciles en milieu urbain. Par contre, ils étaient souvent très difficiles en milieu rural en raison essentiellement de l'état défectueux des routes et de la rareté des moyens de transport. Certains enquêteurs ont bénéficié du concours des Sous-Bureaux de l'UNICEF, d'autres celui des Missionnaires, et d'autres encore des privées. Il faut indiquer ici qu'en raison des difficultés éprouvées, les enquêteurs ont consacré une bonne partie du temps passé sur le terrain aux déplacements d'un site à un autre.

Dès l'accès au site, des contacts avec les autorités locales étaient entrepris. Quelques réticences ont été signalées, notamment dans les sites où la sensibilisation préalable n'avait pas été faite.

12.2.2. Recrutement du guide

Le guide qui devait assister l'enquêteur dans la réalisation de ses tâches a été recruté essentiellement parmi les enseignants, les agronomes et moniteurs agricoles et les cadres de l'Administration publique, spécialement en milieu urbain.

Il convient de signaler qu'en plus des guides prévus dans l'organisation de l'enquête certains enquêteurs ont eu recours à d'autres "aides" comme les chefs de groupement, les chefs de quartiers, les chefs de villages ou leurs assistants dont l'apport a été appréciable.

12.2.3. Relevé parcellaire et tirage de l'échantillon

En milieu rural, le travail de relevé des unités d'habitation était facile tandis qu'en milieu urbain quelques difficultés sont apparues. Celles-ci étaient liées soit aux distances à parcourir par l'enquêteur, soit à la configuration de certains quartiers : parcelles sans numéro, rues tortueuses ou enclavées, etc. Ceci a rendu difficile et a allongé la durée du relevé parcellaire en milieu urbain malgré la présence des guides qui connaissaient le terrain.

A propos du tirage de l'échantillon, la lecture des rapports de terrain révèle que la procédure de tirage a été bien appliquée par bon nombre d'enquêteurs. Cependant, certains d'entre eux ont éprouvé des difficultés mineures dans la mise en oeuvre de cette procédure.

12.2.4. Interviews proprement dites auprès des ménages

Chaque soir, l'enquêteur adressait un avis de passage aux ménages à enquêter le lendemain . Les entrevues elles-mêmes se déroulaient essentiellement dans la matinée entre 6h00 et 9h00 et dans la soirée entre 16h00 et 18h00. Entre ces heures, les gens vaquaient à leurs occupations habituelles et très peu étaient disponibles pour les interviews. Le temps moyen d'interview dans un ménage était de l'ordre de 40 minutes.

12.2.5. Principales difficultés rencontrées

Cinq principales difficultés ont été rencontrées sur le terrain. Il s'agit d'abord des difficultés d'ordre financier. Tous les enquêteurs ont estimé insuffisants les frais de participation ainsi que les autres avantages leur accordés. Les fonds mis à leur disposition n'ont pas permis de faire face au coût de la vie dans les différents sites ainsi qu'au transport entre les sites. Beaucoup d'entre eux ont dû recourir à des parents ou amis tandis que d'autres se sont vus bloqués, attendant une solution de la coordination de l'enquête. Ensuite certains enquêteurs ont été victimes de tracasseries policières. En plus, quelques cas de refus d'être enquêtés ont été enregistrés . Ils étaient dus essentiellement à des raisons politiques ou personnelles. Il faut signaler cependant que l'intervention de l'autorité locale permettait dans la plupart des cas de décanter la situation.

Par ailleurs, certains enquêteurs ont connu une rupture du stock de fiches de recensement l'habitat. Ceci a entraîné des dépenses supplémentaires de la part des enquêteurs. Enfin, les ıies ont rendu impraticables la plupart des routes déjà dégradées. De même, des épidémies choléra et de diarrhée rouge ont également été signalées dans le voisinage de certains sites.

.2.6. Recommandations des enquêteurs pour les prochaines enquêtes

Les recommandations suivantes ont été formulées par les enquêteurs pour les opérations venir :

l'amélioration de l'organisation matérielle et logistique;
l'inclusion des aspects logistiques dans les études de faisabilité;
une sensibilisation préalable non seulement au niveau régional, mais également au niveau local afin d'éviter les tracasseries policières et la méfiance de la population;
la mise à disposition de plus de moyens financiers pour une enquête d'envergure nationale; plus de réalisme dans la détermination des frais alloués aux acteurs de l'enquête; une prime de risque devrait même être envisagée compte tenu des difficultés de terrain;
la couverture de la supervision durant toute la durée de collecte et son extension à tous les enquêteurs;
l'adaptation de la trousse médicale de secours au pays en fonction des principales maladies qui sévissent dans le milieu d'enquête;
la diffusion des résultats de l'enquête à tous les échelons, en particulier dans les sites d'enquête;.
le remboursement des frais supplémentaires engagés par les enquêteurs dans la réalisation de leur travail.

.2.7. Durée des travaux de terrain

Le calendrier prévisionnel évaluait la durée des travaux de terrain à trois ou quatre maines. Mais, ces prévisions ont été largement dépassées. En effet, les premiers enquêteurs nt partis le 18 mars tandis que le dernier enquêteur est revenu à Kinshasa le 18 mai 1995, soit ixante 60 après le début des travaux de terrain. De façon individuelle, on peut retenir que nquêteur qui est resté le moins longtemps sur le terrain a mis 14 jours; tandis que celui qui y est sté le plus longtemps a mis 60 jours.

Cette situation est due essentiellement aux difficultés liées au déplacement d'un site à un tre, et singulièrement en milieu rural. En effet, la dégradation fort avancée des voies de mmunication d'une part, et d'autre part l'insuffisance des moyens de transport ont contribué à blonger la durée de présence des enquêteurs sur le terrain.

.3. Suivi des enquêteurs sur le terrain

Le suivi des activités des enquêteurs sur le terrain a été réalisé de deux manières : la mière, à travers la gestion des messages au niveau de la Coordination de l'enquête; la conde, à travers les missions de supervision des membres du Comité Technique.

12.3.1. La gestion des messages au niveau central

Après le déploiement de tous les enquêteurs sur terrain, un journal était ouvert au niveau central pour accueillir et classer les messages envoyés par les enquêteurs. Il contenait des informations sur la date d'arrivée du message, sa provenance, le nom de l'expéditeur, le contenu du message et l'action prise par la coordination. Par ailleurs, une fiche de suivi des messages était dressée. Elle permettait d'identifier les enquêteurs qui sont restés en contact avec la base et ceux dont le contact n'a pas été possible. En effet, avant leur départ sur terrain, les enquêteurs avaient reçu des instructions selon lesquelles ils devaient annoncer leur arrivée au premier site, informer la coordination de l'évolution des travaux, des problèmes rencontrés et annoncer leur retour, etc.

De l'analyse de ce journal tenu du 23 mars au 17 mai 1995, on peut retenir les principaux faits suivants:

a) Durant les premières semaines, la plupart de messages annonçaient l'arrivée des enquêteurs et stigmatisaient l'ampleur des problèmes liés au déplacement à partir du lieu du débarquement jusqu'au site à enquêter. Des actions spécifiques ont été proposées suivant les cas. Par exemple, à l'un on a suggéré de prendre un petit porteur et des fonds supplémentaires étaient envoyés; à un autre, de consulter la procure des missionnaires la plus proche; à un troisième, de louer une embarcation ou de prendre place à bord des véhicules privés.

Quelques messages en provenance des sous-bureaux UNICEF sollicitaient des fonds pour le déplacement des enquêteurs et autres frais de participation non reçus au départ de Kinshasa. Les fonds ont été transférés avec l'ordre de les allouer selon les besoins exprimés.

Le message le plus alarmant provenait de la Région de l'Equateur où, un enquêteur bloqué au lieu du débarquement (Mbandaka) annonçait que la première possibilité de départ était prévue dans trois semaines. Ce site (Monkoto) situé dans les maraicages de la grande forêt équatoriale s'est avéré d'accès difficile et l'enquêteur concerné a dû attendre effectivement trois semaines pour qu'une pirogue à louer soit disponible.

b) Par la suite, la plupart de messages confirmaient le début du travail sans difficultés majeures. Quelques cas de ruptures des stocks des fiches de relevés parcellaires ont été signalés en milieu urbain. Des actions ont été prises telles que l'envoi d'un supplément de fiches là où cela était possible, ou l'autorisation de faire des photocopies là où l'expédition rapide n'était pas possible.

c) Enfin, les messages annonçaient les retours des enquêteurs et sollicitaient leur accueil à l'aéroport.
Ici aussi, des problèmes spécifiques ont été posés. Par exemple, des messages ont annonçé le blocage de quelques enquêteurs qui avaient déjà terminé leur travail, soit à cause d'un report de vol, soit par manque d'avions. De même, deux enquêteurs ayant voyagé par véhicule dans la région de Bandundu (sites de Kikwit et d'Idiofa) ont sollicité le retour par avion à partir de Kikwit à cause de l'état de la route. Cela leur a été accordé.

Il convient de signaler ici qu'on est resté sans nouvelles de 5 enquêteurs durant toute la durée des opérations de terrain. Il s'agit essentiellement des enquêteurs partis dans des endroits où il n'y avait ni phonie, ni un quelconque autre moyen de télécommunication.

12.3.2. Les missions de supervision

La supervision des enquêteurs sur terrain a été assurée par 6 membres du Comité Technique. La descente sur terrain de ceux-ci avait pour objectif de s'assurer de l'appui logistique des sous-bureaux UNICEF, là où ils existent; de s'assurer de l'application sur terrain des instructions données aux enquêteurs pendant la formation et relatives au recensement de l'habitat, au tirage de l'échantillon, à la prise des mesures anthropométriques et au remplissage des questionnaires.

A cause des contraintes budgétaires et à la quasi impossibilité de suivre tous les enquêteurs sur le terrain, à cause de leur forte dispersion géographique, la durée de supervision a été fixée à 10 jours et seuls devaient être supervisés les enquêteurs qui se sont rendus dans les sites urbains ou dans les sites proches des villes. Les paragraphes qui suivent résument, par région, les rapports rédigés par les superviseurs à l'issue de leurs missions sur le terrain.

a. Région du Bas-Zaïre

C'est l'une des régions où la sensibilisation a été assurée de façon satisfaisante. Comme l'a démontré la supervision, aucune réserve n'a été opposée au travail des enquêteurs. L'appui logistique apporté par le personnel du sous-bureau UNICEF tant au superviseur qu'aux enquêteurs était très appréciable. Trois enquêteurs (5 sites) sur quatre ont été rencontrés durant la mission au cours de laquelle aucun problème majeur n'a été soulevé. Un certain nombre de questionnaires ont été examinés; des corrections ont été apportées, le cas échéant, et des recommandations ont été faites aux enquêteurs pour améliorer leur travail. Ainsi, par exemple, le cas de cet enquêteur de Matadi qui, ayant tiré 35 unités d'habitation, a arrêté l'interview à la 22ème unité, estimant qu'il avait atteint le nombre de ménages prévus. Il lui a été demandé de poursuivre les interviews jusqu'à couvrir les 35 unités d'habitation tirées.

b. Région de Bandundu

Dans cette région, le superviseur a voyagé en même temps que les enquêteurs sous sa supervision. Il devait couvrir 5 sites dont trois en milieu urbain et deux en milieu rural. Le voyage s'est effectué par route dont l'état de dégradation prononcée a systématiquement freiné la progression vers les sites.

L'installation des deux enquêteurs n'a pas posé de problème particulier et le travail s'est déroulé normalement. Toutefois, on a noté que dans cette partie du pays, la sensibilisation n'avait pas du tout été assurée, d'où certaines réticences constatées lors des contacts avec les populations à enquêter.

c. Régions du Haut-Zaïre, du Nord et du Sud-Kivu

Effectuée essentiellement à Kisangani, Goma et Bukavu, la supervision a permis de cern certaines questions liées notamment aux itinéraires empruntés par les enquêteurs. Les nombre contacts pris avec les autorités locales ont permis de résoudre ces problèmes et d'assurer le b déroulement des opérations.

d. Région du Shaba

La sensibilisation était très bien assurée dans cette partie du pays où il existe un sou bureau UNICEF. La supervision, quant à elle, s'est limitée à deux sites urbains. Aucun problèn particulier n'a été signalé en dehors de quelques cas de rupture de stock de relevés parcellair heureusement résolus par le sous-bureau UNICEF.

d. Région de l'Equateur

Le superviseur, qui s'est énormément déplacé, a même connu un accident de circulati entre deux sites. Heureusement, il s'en est sorti seulement avec un traumatisme à l'épaule. Il pu rencontrer trois enquêteurs avec qui de nombreux problèmes pratiques ont été résolus. C'e le cas d'un enquêteur qui devait faire plus de 40 kilomètres à pied à travers la grande for équatoriale. Le contact, rendu possible grâce à la phonie des missionnaires, a pu rassurer superviseur qu'il a atteint son site. Dans un autre site, l'enquêteur était buté à un cas social, nombreux décès étaient enregistrés à la suite d'une épidémie de rougeole et de diarrhée roug Il a fallu attendre et repasser plus tard dans les unités d'habitation. Ce qui a rallongé la dur d'enquête.

e. Les deux Kasaï

Sur les trois sites des deux Kasaï où il devait se rendre, le Superviseur n'a pu visiter q deux à cause de l'insuffisance des moyens mis à sa disposition. Toutefois, les quatre enquêteu rencontrés ont bénéficié des observations formulées par lui en vue de redresser certaines erreu constatées jusque là sur le relevé parcellaire et le remplissage des questionnaires.

CHAPITRE 13

EXPLOITATION DES DONNEES

Introduction

Ce chapitre présente le processus mis en oeuvre pour le traitement des données de l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995. Il passe en revue les principales parties de ce processus qui sont :

- Contrôle manuel et numérotation des questionnaires;
- Rassemblement du matériel informatique;
- Saisie des données;
- Constitution et appurement des fichiers;
- Production des tableaux des données.

13.1. Contrôle manuel et numérotation des questionnaires

Avant d'être envoyés à la salle de saisie, les lots de questionnaires ont fait l'objet d'un contrôle manuel assuré par un groupe de superviseurs. Sur le lot des questionnaires appartenant à chaque site, l'on vérifiait le nombre de questionnaires remplis et la complétude de l'identification de chaque ménage. Ensuite, l'on prélevait un échantillon de questionnaires (de 10 à 20 selon les cas) sur lesquels on contrôlait quelques items clefs comme :

- l'exactitude de l'attribution des numéros d'ordre aux résidents du ménage
- l'estimation des âges des personnes
- la prise en compte des individus éligibles dans les divers modules

Ce contrôle permettait au comité technique de:

- se faire rapidemment une idée de la qualité de la collecte;
- prendre contact avec certains enquêteurs pour clarifier certains items;
- compléter les éléments d'identification (région, sous-région, zone etc) que certains enquêteurs ont omis.

Les questionnaires ont finalement fait l'objet d'une numérotation continue allant de 1 à 4608. Le numéro du questionnaire correspond au numéro du ménage.

13.2. Rassemblement du matériel informatique

L'exploitation informatique des données de l'ENSEF-ZAIRE/1995 a eu lieu dans les locaux de l'UNICEF où une salle a été aménagée à cet effet. L'équipement informatique rassemblé pour ce travail était constitué de :

- 2 micro-ordinateurs AST/486, 12MB de RAM, 540 MB de disque dur;
- 1 micro-ordinateur AST/386, 8MB de RAM, 250 MB de disque dur;
- 3 micro-ordinateurs Toshiba/386, 4MB de RAM, 210 MB de disque dur;

- 2 imprimantes EPSON LQ1170 avec 10 rubans;
- 1 imprimante couleur HP Deskjet 1200C;
- 50 disquettes 3'1/2 DD et 50 disquettes 3'1/2 HD

En ce qui concerne les logiciels utilisés:
- EPI INFO version 6.02. pour la saisie et la tabulation;
- EPI MAP pour les illustrations cartographiques des rapports;
- Time Line pour le suivi de l'avancement du projet;
- WordPerfect, Quattro Pro et Harvards Graphics pour les textes et illustrations graphiques du rapport

13.3. Saisie des données

Le comité international de soutien aux "MICS" avait mis à la disposition des pays engagés dans cette opération un programme de saisie et de production des tableaux nécessaires pour l'analyse. Mais l'utilisation de ce programme nécessitait que l'on travaillât en anglais et que le standard élaboré à New York fût utilisé sans aucune modification [1]. Dans le cas de l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995, d'une part le questionnaire est en français et d'autre part, il a été sensiblement enrichi par l'ajout d'un certain nombre de questions ou de modalités compte tenu des réalités locales (voir chapitre 10).

Dans ces conditions, les membres du Comité Technique en charge du traitement informatique des données de l'enquête ont entièrement élaboré:
- les masques de saisie des données (fichiers .QES)
- les fichiers de contrôle de saisie (fichiers .CHK)

S'agissant de la saisie, l'on a élaboré un masque de saisie pour chacun des dix modules du questionnaire. Mais la saisie n'a pas été faite module par module de manière indépendante. L'on a établi des liens entre les masques de saisie, ce qui permettait d'éviter les saisies redondantes, à la fois superflues et sources d'erreurs.

Par ailleurs, les possibilités de contrôle de saisie que possède le logiciel EPI INFO ont été largement exploitées (voir les fichiers .CHK de chaque module sur disquette) en vue de minimiser les erreurs d'inattention des agents de saisie et aussi pour détecter les réponses incohérentes ou aberrantes que contiendraient certains questionnaires.

Dix agents de saisie, après une formation d'une semaine, ont assuré l'entrée des données. Ils ont travaillé en deux groupes de cinq personnes; chaque groupe occupait la salle de saisie cinq heures par jour, sous la supervision de l'un des membres du Comité Technique. La saisie a duré un mois.

---

[1] Le traitement informatique de l'ENSEF-ZAIRE/1995 s'est réalisé durant le 2ème semestre de 1995, il n'existait pas de traduction française des programmes mis au point par le Comité International de soutien aux MICS.

13.4. Constitution et appurement des fichiers

Parallèlement à la saisie, les fichiers des données (fichiers .REC) associés à chaque masque de saisie étaient progressivement constitués par concatenation. Ainsi, à la fin de la saisie, l'on disposait des fichiers suivants:

T.13.01. : Fichiers des données de base de l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995

Fichiers	Description
Menage.rec	Identification du ménage, Habitat, Eau, Sel iodé
Indiv. rec	Caractéristiques individuelles des résidents: sexe, date de naissance, âge, état matrimonial, instruction
Frescol.rec	Fréquentation scolaire des enfants âgés de 6-14 ans
Iraenf.rec	Fréquence et traitement des Infections Respiratoires chez les enfants de moins de 5 ans
Iramere.rec	Reconnaissance des Infections Respiratoires Aiguës par les mères ou personnes à charge des enfants de moins de 5 ans
Vaccin.rec	La couverture vaccinale des enfants de 12 - 23 mois
Diarrhee.rec	Les maladies diarrhéiques des enfants de moins de 24 mois
Tetanos.rec	La couverture vaccinale des femmes enceintes
Allait.rec	L'allaitement maternel des enfants de moins de 24 mois
Etatnut.rec	L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans
Mortal.rec	La mortalité aux jeunes âges (Méthode de Brass)

Après la constitution des fichiers de données, on est entré dans le cycle de nettoyage des fichiers qui peut être illustré par le graphique G.13.1. ci-après :

G.13.1. Cycle de nettoyage des fichiers

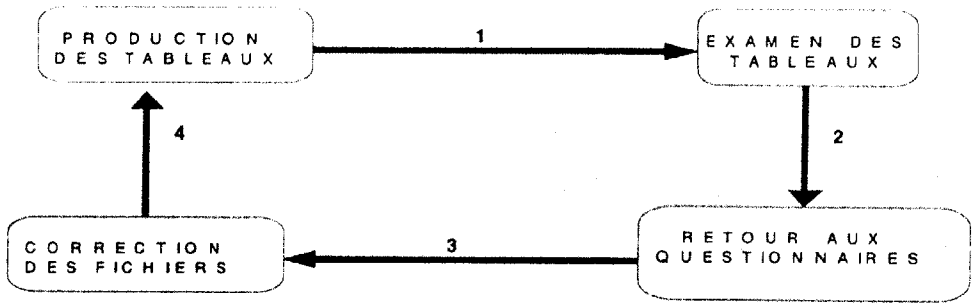

Malgré l'effort développé pour programmer une saisie contrôlée, la phase d'appurement des fichiers a demandé une longue période (2 à 3 mois) de travail assidu pendant laquelle analystes des données et producteurs des tableaux de données ont collaboré très étroitement.

Il est difficile, voire impossible, de détecter toutes les erreurs de saisies ou toutes les incohérences dans une telle masse de données. Dans ce travail, on est arrivé à un stade où l'utilité marginale du nettoyage ne semblait plus justifier son coût. Les fichiers définitifs, sur la base desquels l'analyse finale a été faite, sont rassemblés sur disquettes et mis à la disposition des utilisateurs pour les éventuels approfondissements.

13.5. Production des tableaux des données

Partant des fichiers définitifs des différents modules, on a produit les tableaux nécessaires pour l'analyse. En fonction des besoins, on a élaboré des programmes (fichiers .PGM) pour automatiser et accélérer les restructurations de fichiers, les calculs d'indicateurs ou la production des tableaux.

Outre les tableaux produits pour les besoins du rapport d'analyse, l'on envisage de constituer un recueil (ou un listing) des principaux tableaux de l'enquête, pour les utilisateurs qui ne sont pas en mesure d'exploiter les fichiers sur disquettes.

CHAPITRE 14

COUT DE L'ENQUETE

14.1. Coût prévisionnel

Selon l'étude de faisabilité, le coût de l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995 était estimé entre 100.000 $ US et 165.000 $ US. Ce montant ne comprend pas les primes du personnel Zaïrois qui a travaillé à cette enquête comme fonctionnaires en mission pour le compte de leurs structures respectives et non en tant que consultants de l'UNICEF[1].

14.2. Coût financé et sources de financement

Jusqu'à la date de la publication du présent rapport final, seule la contribution des partenaires multilatéraux du Zaïre a été libérée. Cette contribution s'élève à 124.750 $ US et se répartit comme suit :

- l'UNICEF a fourni 99.750 $ US pour financer le coût de la logistique et une prime partielle de participation en faveur du personnel national ayant oeuvré à l'enquête;
- le PNUD a apporté 15.000 $ US pour financer l'impression du rapport ;
- l'OMS a fourni 10.000 $ US pour le traitement informatique.

14.3. Gestion des fonds effectivement libérés

Les fonds effectivement libérés, soit 124.750 $ US ont été gérés conjointement par la partie zaïroise et la partie UNICEF selon le principe de double signature. Des documents de gestion détaillés ont été élaborés et seront bientôt reproduits pour servir d'archives à l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995. De même, les pièces justificatives ont été régulièrement déposées auprès de l'UNICEF dans les limites de temps autorisées.

14.4. Profil des dépenses éffectuées

Les dépenses effectuées peuvent être considérées selon trois profils, à savoir :

- les dépenses selon la chronologie;
- les dépenses selon les principales rubriques;
- les dépenses selon les sites.

14.4.1. Les dépenses selon la chronologie

L'enquête ENSEF-ZAIRE/95 s'est déroulée de janvier 1995 à janvier 1996, soit une période de 12 mois.

---

[1] Le Comité Technique a évalué ces primes à environ 200.000 $ US.

a. Présentation

Le profil temporel des dépenses permet de dégager cinq sous-périodes telles qu'indiquées dans le tableau T.14.01. ci-après :

T.14.01. : Dépenses de l'enquête selon la chronologie

N°	Période	Dépenses totales (en $ US)	% par rapport au coût total
1	Janvier-Février 95	11.901,42	9,54
2	Mars 95	67.411,30	54,04
3	Avril-Mai 95	14.128,76	11,33
4	Juin-Septembre 95	16.308,42	13,07
5	Octobre 95-Janvier 96	15.000,00	12,02
-	Total	124.750	100

b. Structures des dépenses chronologiques

Le mois de mars 1995 a connu le plus de dépenses du fait qu'il a concerné la phase la plus délicate et la plus onéreuse, à savoir celle de la collecte des données sur le terrain.

14.4.2. Les dépenses selon les principales rubriques

Les principales rubriques sont telles qu'elles apparaissent dans le tableau T.14.02. ci-après :

T.14.02. : Dépenses selon les principales rubriques

N°	Rubriques	Dépenses (en $ US)	% par rapport aux dépenses totales
1	Transport	36.300,00	33,1
2	Primes du personnel	30.150,00	27,5
3	Frais de mission	23.140,00	21,0
4	Equipement	7.700,00	7,0
5	Fonctionnement et formation	9.190,40	8,4
6	Reprographie et divers	3.269,60	3,0
-	Sous-total	109.750,00 *	100,0
7	Impression du Rapport	15.000,00	-
-	Total Général	124.750,00	-

* Non prise en compte la dépense de l'impression du rapport.

La dépense de transport démontre par sa hauteur les difficultés d'accessibilité des sites.

14.4.3. Dépenses logistiques moyennes des sites par sous-région

Le graphique G.14.1. ci-dessous illustre la répartition des dépenses par sous-région en ce qui concerne la logistique. Il apparaît des disparités très importantes entre les sous-régions. Les dépenses moyennes en logistique par site varient de 15 à 1.056 $ US. Ces disparités tiennent aux faits suivants :

- les dépenses en logistique pour les sites urbains sont relativement moins élevées car ces sites sont géographiquement concentrés et ont bénéficié des économies d'échelle.
- Les dépenses les plus élevées s'observent pour les sites situés dans les sous-régions enclavées et qui ont nécessité des moyens de transport spéciaux (location d'un petit porteur, d'une pirogue, d'une moto, etc.) pour leur accès.

G.14.1:DEPENSES LOGISTIQUES MOYENNES PAR SOUS-REGION (en $ us)
ENSEF-ZAIRE/1995

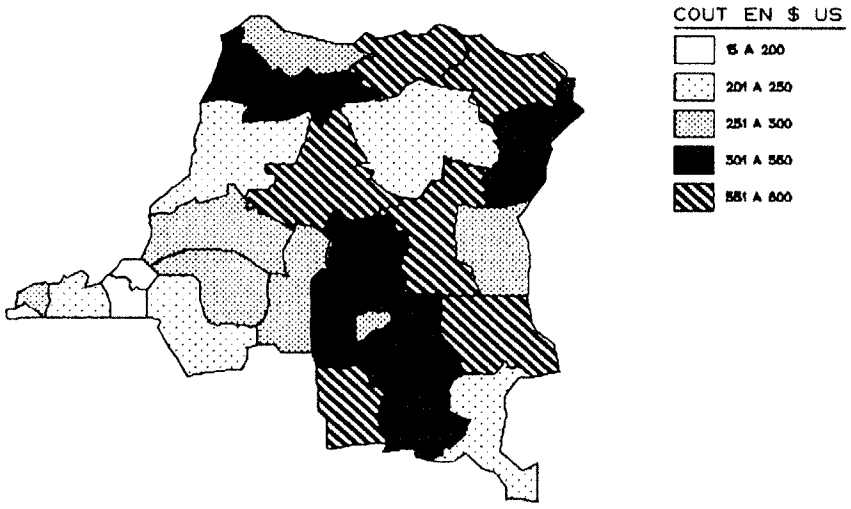

Conclusion

Estimé aux environs de 150.000 $ US, le budget de l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995 a bénéficié des apports de l'UNICEF, PNUD et de l'OMS pour un montant de 124.750 $ US. Ce montant a été géré conjointement par la partie zaïroise et la partie UNICEF pour financer les dépenses relatives à l'organisation et à la collecte des données et, partiellement, à couvrir les dépenses relatives à la prime du personnel national.

Les dépenses moyenne par site ont varié selon le degré d'accessibilité de la sous-région où se trouve le site et de l'accessibilité du site lui-même.

CHAPITRE 15

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

Ce chapitre résume les principaux aspects de l'organisation et de la méthodologie ainsi que ceux relatifs aux résultats de l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995. Il s'articule autour de deux points. Le premier traite des caractéristiques organisationnelles et méthodologiques de l'enquête, tandis que le deuxième concerne les résultats de l'analyse.

15.1. Caractéristiques organisationnelles et méthodologiques

15.1.1. Synthèse

L'enquête ENSEF-ZAIRE/1995 a été une opération d'envergure nationale qui s'est déroulée de janvier 1995 à janvier 1996. Elle a porté sur 100 sites et touché 4.608 ménages répartis dans les 41 sous-régions urbaines et rurales du pays, en raison de 2 ou 3 sites par sous-région.

Menée dans le cadre du Programme Gouvernement-Unicef, cette enquête avait pour but d'évaluer à mi-parcours les objectifs du Plan National d'Action élaboré en 1992 par le Zaïre en rapport avec la Décennie du couple Mère-Enfant proclamée par l'ONU pour la période allant de 1990 à l'An 2000. L'ENSEF-ZAIRE/1995 a connu la participation d'une équipe technique pluridisciplinaire et multiinstitutionnelle et a bénéficié de l'appui technique et financier de l'UNICEF, du PNUD et de l'OMS.

En dépit des difficultés d'ordre logistique et financier, les différentes étapes de l'enquête ont été franchies jusqu'à la rédaction du rapport final. La phase de collecte des données sur le terrain et celle de leur traitement informatique se sont révélées les plus délicates.

15.1.2. Recommandations

Considérant les conditions matérielles, financières et organisationnelles dans lesquelles se sont déroulées les différentes phases de l'enquête, le Comité Technique recommande de :

- Maintenir et élargir l'esprit de collaboration entre le Zaïre et ses partenaires et entre agences du système des Nations Unies oeuvrant au Zaïre, pour la réalisation des opérations de collecte de données;
- Constituer des archives relatives aux expériences vécues au cours des différentes phases de l'enquête;
- Encourager l'exploitation, par les services concernés, des données collectées par l'accroissement des capacités d'un grand nombre de cadres zaïrois dans l'utilisation des logiciels employés dans le cadre de cette enquête;

- Prendre des dispositions pour que, lors des opérations similaires, la contrepartie financière locale soit disponible en temps opportun;
- Encourager et rendre fréquente l'organisation des enquêtes de ce type au niveau régional.

15.2. Résultats de l'enquête

15.2.1. Synthèse

Le traitement et l'analyse des données collectées sur le terrain ont fourni des indicateurs qui ont permis d'apprécier la situation des enfants et des femmes au Zaïre en 1995. Ainsi, d'après l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995,

- le cadre de vie de la population zaïroise est peu confortable, dans la mesure où on note une grande promiscuité dans les logements, une grande proportion de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et vivant dans un environnement immédiat peu assaini;
- la population zaïroise en 1995 est très jeune, avec une prédominance de femmes de plus en plus accentuée en milieu urbain et une répartition spatiale inadéquate. Sa mortalité infantile et juvénile demeurent élevéé et marque une tendance à la hausse par rapport à 1984. Par ailleurs, on note un recul de l'âge moyen au premier mariage ainsi que de l'âge moyen à la procréation et un accroissement des femmes vivant en désunion;
- le pays connaît des taux d'analphabétisme des adultes élevés, de faibles taux de fréquentation scolaire parmi les enfants du primaire et des taux d'abandon élevés et tendant à la hausse;
- la fréquence des infections respiratoires chez les enfants de moins de 5 ans est importante et les femmes zaïroises n'ont pas une connaissance précise des symptômes cliniques des IRA.
- la prévalence des diarrhées chez les enfants de moins de 5 ans est élevée et l'utilisation de la Thérapie par Réhydratation Orale (TRO) demeure insuffisante (d'après la définition adoptée en 1993). Par ailleurs, on note une faible proportion d'enfants qui mangent plus que d'habitude pendant les épisodes de diarrhée;
- la couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois et celle des mères d'enfants de moins d'une année sont très faibles et marque une tendance à la baisse;
- la prévalence de la malnutrition est élevée sous toutes ses formes;
- l'allaitement maternel est universel au Zaïre, mais on observe une introduction des aliments solides ou semi-liquides trop précoce chez les enfants de moins de 4 mois et trop tardive chez les enfants de plus de 6 mois;
- la consommation du sel iodé reste limité dans les ménages zaïrois.

Ces résultats montrent que la situation des enfants et des femmes au Zaïre est peu brillante et accuse une tendance à la détérioration. Des disparités souvent importantes sont observées entre milieu urbain et milieu rural et indiquent une situation plus préoccupante en milieu rural.

15.2.2. Recommandations

Vu les résultats de l'enquête ENSEF-ZAIRE/1995, le Comité Technique recommande de:

- Définir une stratégie visant d'abord à arrêter la dégradation de la situation avant de chercher à l'améliorer;
- Mettre en place une politique d'habitat qui assure à un grand nombre de ménages des conditions de logement acceptables, aussi bien en ville qu'en campagne.
- Consacrer plus d'efforts au problème de fourniture en eau potable sur le plan tant de la qualité que de la quantité ainsi que sur les conditions d'y accéder, avec une attention particulière à l'endroit du milieu rural.
- Encourager la vulgarisation des latrines VIP (ventilated improved pitt) ou latrines à fosse ventillée, vu son accessibilité économique et de renforcer institutionnellement les zones de santé surtout rurales pour l'introduction et la vulgarisation des pratiques élémentaires en matière d'assainissement.
- Adopter et mettre en oeuvre la Politique de Population définie par le Comité National de Population (CONAPO) pour une meilleure répartition de la population à travers le territoire national, le développement des programmes de planning familial, la lutte contre les grandes endemies et les maladies de l'enfance et organiser des enquêtes spécifiques sur l'immigration de la population féminine vers les centres urbains et sur l'accroissement des proportions des femmes chefs de ménages.
- Lutter contre l'analphabétisme et les déperditions scolaires en mettant l'accent sur le milieu rural et sur la femme et améliorer le cadre institutionnel pour le suivi des problèmes de l'éducation.
- Définir une politique nationale de lutte contre les IRA et organiser des enquêtes complémentaires sur les IRA.
- Elaborer une politique nationale de contrôle des maladies diarrhéiques en y intégrant la TRO parmi les stratégies essentielles de la survie de l'enfant et en insistant sur la formation du personnel et la disponibilité des sachets de SRO et encourager les mères à poursuivre l'alimentation des enfants pendant les épisodes de diarrhée.
- Redynamiser les services compétents de manière à rendre la vaccination accessible à la population cible.
- Mettre en place une politique de sécurité alimentaire des ménages et d'éducation nutritionnelle au niveau tant national que régional.
- Concrétiser l'obligation de l'importation du sel iodé.